

**SUPAGRO Montpellier (antenne Florac)**

# Mémoire Licence Professionnelle

**Coordination de Projets en Éducation à l'Environnement et au  
Développement Durable (CEEDDR)**

**Juliette ACHALLÉ**

**2019-2020**

Quels intérêts à la coopération entre salariés et bénévoles pour la co-construction d'un projet en éducation relative à l'environnement vers un développement durable ?

Exemple des malles pédagogiques pour la valorisation du nouveau site extérieur et des actions du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

**Enseignant tuteur : Orane BISCHOFF**  
**Maître d'apprentissage : Clémence AIMÉ**

**Structure d'accueil :**  
**Le Centre Permanent  
d'Initiatives à l'Environnement  
Vallées de la Sarthe et du Loir**

# SOMMAIRE

---

<b>Parties liminaires</b>	<b>1</b>
Remerciements	1
Avant-propos	1
<b>Partie 1 : Présentation de l'organisation et du fonctionnement de la structure</b>	<b>2</b>
1.1 Les CPIE, un label, un réseau	2
1.2 Présentation générale de la structure	3
1.3 Présentation du Territoire	4
1.4 Historique de la structure	4
1.5 Activités de la structure	5
1.6 Organisation	5
1.7 Communication interne et externe	6
1.8 Budget et financements	7
1.9 Les partenaires	7
<b>Partie 2 : Problématique et méthodologie concernant la mission principale</b>	<b>9</b>
2.1 Mes missions au sein de la structure	9
2.2 Présentation de la mission principale	9
2.3 Adaptation de la mission principale	12
2.4 Élaboration et analyse de la problématique	12
2.5 Les politiques publiques et les enjeux liés à la ressource en eau	14
2.6 Méthodologie d'actions	16
2.7 Les partenaires du projet	18
2.8 Le Budget	19
<b>Partie 3 : Actions, résultats et analyses</b>	<b>20</b>
3.1 Les actions menées en lien avec la mission principale	20
3.2 Analyse des résultats obtenus	21
3.3 Continuité du projet	22
<b>Partie 4 : Analyse de la posture professionnelle</b>	<b>23</b>
4.1 L'organisation de mon travail	23
4.2 Mes responsabilités	24
4.3 Le travail en équipe	24
4.4 Mes acquis professionnels	25
<b>Conclusion</b>	<b>27</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>28</b>
	<b>0</b>

# **Parties liminaires**

## **Remerciements**

*Je tiens à remercier Noémi BINOIS, directrice du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, de m'avoir accueillie et accompagnée pendant mon apprentissage.*

*Un grand merci à Clémence AIMÉ, chargée de communication et tutrice d'apprentissage, pour m'avoir formée, soutenue et accompagnée tout au long de cette expérience.*

*Je remercie également toute l'équipe du CPIE et les bénévoles pour leur accueil, leur gentillesse et leur implication.*

*Enfin, je remercie sincèrement Orane BISCHOFF, professeur tuteur, qui a guidé ma réflexion et m'a encouragé tout au long de l'élaboration de ce mémoire, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle CEEDDR.*

*Cette année fut pour moi une expérience enrichissante  
tant d'un point de vue humain que professionnel.*

## **Avant-propos**

*Avant d'effectuer mon apprentissage au sein de l'association CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, j'ai pu réaliser un service civique d'une durée de 8 mois, à partir de novembre 2018, dans cette même structure. Ce service civique m'a apporté de nombreux avantages pour mon apprentissage, notamment le fait de connaître le fonctionnement de l'association, ainsi que les salariés et les bénévoles. J'ai donc pu être opérationnelle dès le début de mon apprentissage en septembre 2019. Je n'ai pas eu de phase d'adaptation sauf concernant ma nouvelle posture et mes responsabilités qui en découlent, différentes de celles du service civique.*

*Ces deux ans d'expérience au CPIE m'ont énormément conforté sur mon orientation professionnelle. Je sais aujourd'hui que le monde associatif me correspond et j'apprécie pouvoir partager des intérêts communs avec les salariés et les bénévoles de la structure. Pouvoir travailler sur des projets qui correspondent à mes éthiques personnels: le lien social, la co-construction, la vie associative, la coordination de projet, le tout dans une logique de développement durable, est épanouissant pour moi.*

# Partie 1 : Présentation de l'organisation et du fonctionnement de la structure

## 1.1 Les CPIE, un label, un réseau

### 1.1.1 A l'échelle nationale

En 1972, les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, et de la Jeunesse et des Sports cherchent à répondre aux besoins de "procurer aux habitants d'un pays un outil d'animation, [et] apporter à tous la possibilité d'une sensibilisation et d'une formation à l'environnement" (**site UN CPIE, juillet, 2002**). Suite à cette réflexion sur la nécessité de rendre accessible au plus grand nombre une approche globale de l'environnement, le concept de "Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement" (CPIE) voit le jour.

En 1993, l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique, est créée pour gérer les procédures de labellisation, ouvrir les partenariats nationaux et internationaux et animer le réseau.

L'appellation CPIE va évoluer en 1994 pour se transformer en "Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement". Un terme plus approprié concernant les démarches environnementales et les approches utilisées par les CPIE. Dorénavant les CPIE sont considérés comme "les Artisans du changement environnemental" (**Charte UN CPIE, 2015**)

Aujourd'hui le réseau CPIE c'est :



#### Les valeurs communes :

- La gestion humaniste de l'environnement qui incite à mieux comprendre et situer la place de l'Homme dans son environnement.
- La promotion de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation.
- Le respect de la connaissance scientifique.

#### Chaque CPIE :

- Entretient des relations étroites avec son territoire, ses élus et acteurs socio-économiques et noue des relations contractuelles avec différents financeurs, les collectivités territoriales spécifiquement.
- Développe une diversité de savoirs et savoir-faire mobilisables sur le terrain et par le réseau national.
- 12 Unions Régionales 79 associations 11000 Adhérents 900 salariés.



Figure 1: Répartition des CPIE de France (UN CPIE, 2015)

Source : Charte nationale du réseau des CPIE, 2015

## 1.1.2 A l'échelle régionale

Sept Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement agissent en Pays de la Loire avec les acteurs locaux pour valoriser et développer de manière durable leur territoire. Soucieux de proposer des projets communs et cohérents à l'échelle régionale, ils se sont organisés en 2005 en association : l'URCPIE Pays de la Loire (**site Union Régionale des CPIE Pays de la Loire**).

Chaque association a développé un savoir-faire et des compétences propres aux enjeux de son territoire. Les CPIE peuvent travailler sur plusieurs thématiques phares, voir être spécialisés dans certains domaines (biodiversité, zéro déchet, mobilité durable...)

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est d'ailleurs reconnu pour son expertise scientifique et naturaliste et plus spécifiquement en lien avec les chiroptères, amphibiens, et reptiles. Cependant, nous travaillons sur de nombreux autres sujets et proposons des actions en lien sur notre territoire.



Figure 2 : Carte de l'Union Régionale des CPIE Pays de la Loire (UR CPIE, 2007)

### Un réseau de partenaires

Composé plus de 450 communes, 410 acteurs économiques, 140 établissements scolaires ...

### 1500 adhérents

Individuels et collectifs

### Plus de 54000 ligériens

Sensibilisés par an dont 32000 scolaires

Source : Fiche présentation CPIE (UR CPIE, 2007)

## 1.2 Présentation générale de la structure

C'est sur le respect de ces critères que se fonde la labellisation de l'association. Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir adhère à ces valeurs. Comme chaque association labellisée CPIE, nous sommes issus d'une initiative citoyenne locale. Cela nous confère des spécificités, aussi bien dans notre savoir que notre savoir-faire. Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est une association labellisée « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement » depuis 20 ans et agit pour un développement durable de son territoire. Basé à La Flèche, le CPIE accompagne, conseille, sensibilise et informe les citoyens et les acteurs publics et privés pour que les questions environnementales soient prises en compte dans les décisions, les projets et les comportements des organisations et des personnes (**Site CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir**).



Figure 3 : Photo du bâtiment (photo CPIE, 2017)



Figure 4 : Carte ville de la Flèche (Google maps, 2020)

## 1.3 Présentation du Territoire

### 1.3.1 Les Vallées de la Sarthe et du Loir

La Sarthe est située au Nord des Pays de la Loire et s'étend sur 6206 km<sup>2</sup>. Ce département compte environ 567 000 habitants, soit environ 16% de la population des Pays de Loire, pour 354 communes (*Wikipédia, "Sarthe (département)", 2002*).

La Vallée du Loir compte 11 sites naturels dont la plupart font parti du territoire d'action du CPIE pour réaliser des suivis naturalistes ou des animations de sensibilisation grand public.

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir agit, comme son nom l'indique, sur un territoire structuré par deux vallées au Sud du département de la Sarthe. Cette échelle correspond aux périmètres institutionnels de deux territoires de projet : le Pays Vallée de la Sarthe et le Pays Vallée du Loir. Il mène des actions avec les communes, les communautés de communes et les pays de ce territoire. Il lui arrive également d'intervenir ponctuellement en dehors de son périmètre d'intervention.



Figure 5 : Carte des 6 Pays Sarthois (source: villagesdefrance.fr)

### 1.3.2 Le Pays Fléchois

Le Pays Fléchois est un regroupement de 11 communes situées autour de la Ville de La Flèche : Arthezé, Bazouges sur le Loir, Bousse, Clermont-Créans, Cré sur Loir, Crosnières, La Chapelle d'Aligné, La Flèche, Mareil sur Loir, Thorée les Pins et Villaines sous Malicorne. Deuxième ville du département et premier pôle touristique de la vallée du Loir en Sarthe, sous-préfecture et chef-lieu de circonscription, La Flèche avec ses 16 900 habitants est au sein d'un Pays d'Art et d'Histoire (*site Ville de la Flèche, 2016*). La ville de la Flèche c'est aussi un monde associatif. Plus de 40 associations proposent des activités diverses et variées, et le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir fait parti de l'une d'elles.

Le Conseil Communal de la Flèche s'engage également dans le développement durable et la transition écologique comme par exemple en subventionnant des projets sur son territoire en lien avec l'EEDD, en mettant en place des plans de gestion de la ville de façon réfléchie, en participant au plan Zéro Phyto et bien d'autres encore.

## 1.4 Historique de la structure

- Cf Annexe 1 : Frise chronologique de l'histoire de la structure

L'association la Sarthe au fil de l'eau a été créée en 1986 "pour protéger et sauvegarder les chemins de halage sur les 135 km qui séparent Le Mans d'Angers" (*site CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir*). Elle développe progressivement des actions de sensibilisation du grand public et d'éducation à l'environnement auprès des scolaires et, avec la constitution d'une équipe salariée, s'installe à la maison des associations de Sablé-sur-Sarthe.

En 1994, elle est labellisée Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement et porte le nom de CPIE "Vallée de la Sarthe". Le label « CPIE » est attribué à des associations existantes, qui s'engagent à respecter l'éthique définie dans la Charte des CPIE et qui travaillent au quotidien, selon leurs objectifs et compétences propres, pour introduire la dimension de l'environnement dans les actions de développement local. (*Charré Adeline, Mémoire 2007*).

Depuis le CPIE a déménagé à la Flèche mais continue de se développer sur son territoire et accompagne les acteurs locaux dans une logique de développement durable.

## 1.5 Activités de la structure

Le CPIE mène ses actions dans le respect de la charte des CPIE et dans le cadre de leurs trois axes principaux d'intervention : chercher, développer, transmettre. Voici une présentation non exhaustive des actions menées.

### ❖ **CHERCHER :**

LE CPIE réalise des inventaires faunistiques et floristiques et des études d'impacts. Il participe également à l'élaboration de projets Natura 2000 sur la Vallée du Loir et mène des études sur différents milieux, ...

### ❖ **DEVELOPPER :**

Le CPIE met au service des collectivités ses compétences de conseil et d'ingénierie. Il travaille ainsi en partenariat avec les élus locaux pour différentes missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre (conseils en environnement, aménagement de zones naturelles), anime des groupes de travail à l'échelle des 2 pays et mène des missions de concertation/médiation sur le territoire.

### ❖ **TRANSMETTRE :**

Le CPIE organise des chantiers d'aménagement des milieux naturels (chantier de jeunes bénévoles), réalise des animations scolaires et grand public sur différents thèmes liés à l'environnement, conçoit des outils de communication en environnement (outils pédagogiques, livrets, plaquettes, ...). Les bénévoles animateurs participent également à la transmission de connaissances et de savoirs en proposant chaque année des activités à destination du grand-public.

## 1.6 Organisation

### 1.6.1 L'équipe salariée

- **Cf Annexe 2 : Organigramme de la structure**

La capacité du CPIE à mener à bien ce type de projet et à être reconnu sur le territoire est liée aux compétences disponibles au sein de l'association. L'arrivée de nouveaux salariés depuis plusieurs années a ainsi renforcé la capacité d'intervention du CPIE. L'association est aujourd'hui composée de 13 salarié.es dont un apprenti BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) et moi-même. Le CPIE peut également accueillir 3 services civiques par an en fonction des missions à proposer dans les domaines « Chiroptères » et « Amphibiens/Reptiles ».

### 1.6.2 L'équipe bénévole :

- **Cf Annexe 3 : Portrait robot du bénévole CPIE**

L'organisation de l'association se compose également de membres bénévoles qui ont une place importante au sein de la structure. Un « noyau dur » de bénévoles animateurs proposent chaque année un panel d'activités sur différents thèmes (jardin, écogestes, photographie...) qui peut ainsi être proposés dans l'agenda du CPIE. Afin de faciliter l'organisation de nos activités, le CPIE a mis en place les groupes bénévoles : Jardin au Naturel, Faire et Savoir-Faire, Artistes par Nature... Tous les groupes sont coordonnés par des bénévoles avec le soutien de l'équipe salariée. Ainsi chacun peut apporter son savoir-faire et le partager avec un large public. Les bénévoles peuvent également être amenés à tenir des stands en duo avec un salarié sur des événements locaux.

### 1.6.3 Les membres du bureau

Le bureau est un organe essentiel au fonctionnement de l'association ; c'est l'exécutif de celle-ci. Il est composé de 7 membres, ayant tous des rôles très particuliers. Certains ont intégré le réseau en tant que bénévole et ont décidé de s'investir dans le fonctionnement de la structure. Ensemble ils veillent à la bonne gestion de l'association, au respect des règles ainsi qu'aux mécanismes statutaires. Joël MÉTIVIER, ancien président-adjoint a été élu président de l'association durant l'assemblée générale de 2019.

### 1.6.4 Le Conseil d'administration

- **Cf Annexe 4 : Membres du Conseil d'administration**

L'Association est dirigée par un Conseil de membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Il est constitué de 3 collègues qui permettent de faire entrer à la fois des personnes physiques mais aussi morales. Ils sont renouvelés par tiers tous les ans et sont rééligibles. Le Conseil se réunit au minimum deux fois par an, sur convocation du Président, ou sur la demande du quart de ses membres.

## 1.7 Communication interne et externe

### 1.7.1 En interne

- **Les réunions de secteurs** : Les réunions de secteurs dissocient le pôle études et le pôle animations afin de travailler sur leurs projets respectifs. Ces réunions ont lieu dès que le besoin se fait sentir sur un ou plusieurs projets. Il y a généralement au minimum une réunion par mois pour chaque secteur.
- **Les réunions d'équipe** : Les réunions d'équipe concernent l'ensemble de l'équipe salariée du CPIE. Ces réunions nous permettent de nous tenir informés sur les activités du CPIE ainsi que sur de multiples sujets tels que le budget, les partenariats...Elles sont également un pilier de partage entre les salariés afin de se tenir informés et répondre aux possibles problèmes rencontrés.
- **Les formations salariées** : Chaque salarié du CPIE possédant des compétences propres, ces formations servent à partager nos connaissances. Un salarié peut proposer un thème qu'il maîtrise (insectes, faune, flore, posture animateur, outils informatique...) et apprendre cette compétence au reste de l'équipe. Ces formations se font selon la demande et la disponibilité de chacun.
- **Les temps « off » (repas, pause, soirées...)** : Les temps "off" sont des rendez-vous/habitudes quotidiennes autour d'un café, d'un repas... Ces temps servent à nous tenir informés sur certains sujets professionnels, et renforce également les liens entre les salariés. Ce sont des moments de partage indispensables pour la bonne entente et le bon fonctionnement de l'équipe.
- **Le TOUT** : Le "TOUT" est un agenda créé sur Google drive qui facilite l'organisation dans l'équipe. Chacun peut marquer ses disponibilités, ses absences, la voiture empruntée, et ce qu'il a à faire. C'est une feuille de route visible par tous, qui évite également les dérangements inutiles.

### 1.7.2 En externe

- **Le site internet** : Le CPIE dispose d'un nouveau site internet moderne et esthétique, afin de communiquer sur ses actions et présenter notre structure au public. Toutes les informations générales concernant le CPIE sont disponibles sur le site.
- **L'agenda** : L'agenda du CPIE est un livret papier distribué sur notre territoire (mairie, communauté de communes, lieux fréquentés, office de tourisme...) pour communiquer sur les activités proposées par les salariés et les bénévoles tout au long de l'année. Il est disponible en version PDF sur le site internet.
- **Les réseaux sociaux** : Le CPIE est également présent sur de nombreux réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram. Cela nous permet de communiquer sur nos actions rapidement et de sensibiliser un large public.

- **Les émissions radio :** Je participe à une émission mensuelle chez Radio Prévert afin d'annoncer l'actualité et les activités du mois. Il est également possible de faire des annonces à part pour des évènements, des rencontres ou autres manifestations qui nécessitent plus de temps afin de donner les informations nécessaires.
- **Le bouche à oreilles :** Nous comptons beaucoup sur la transmission orale des participants concernant nos activités afin de toucher un plus large public.
- **Les relations presse :** Nous organisons de nombreux points presse concernant les manifestations que nous pouvons avoir durant l'année. Ces interviews sont diffusées dans la presse locale comme le Maine Libre ou bien encore dans le Ouest-France. Il arrive que certaines activités/manifestations auxquelles participent le CPIE soient diffusées sur les écrans. Notamment pour ce qui concerne les chauves-souris, ou le Passage à la Petite Faune (amphibiens, reptiles, et micromammifères), afin d'expliquer au public le fonctionnement et l'utilité de nos actions menées pour la protection de ces espèces.
- **Les sites touristiques :** Chaque année, nous rentrons nos activités sur les sites touristiques afin de toucher un public différent et valoriser nos actions sur le territoire (Office de Tourisme, Infos locales...)
- **Les supports de communication :** Avec Clémence, nous sommes toutes les deux mobilisées pour créer des affiches, des flyers, des plaquettes ou d'autres supports de communication en fonction des besoins au CPIE (chantiers jeunes bénévoles, Bienvenue dans mon Jardin au Naturel, rapport d'activités...).

## **1.8 Budget et financements**

- ***Cf Annexe 5 : les entrées de charges et produits de la structure***

Afin d'assurer le traitement des opérations de comptabilité générale, la saisie des écritures comptables et analytiques, le paiement des charges et des factures, la production et l'édition de l'ensemble des documents de synthèse comptables et financiers du CPIE, et bien d'autres activités, le CPIE a embauché Kathleen PELETIER, comptable au sein de l'association. Elle travaille en lien avec le trésorier, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

La majorité des financements proviennent de subventions sur projets. Le CPIE est donc plus dans l'initiative et l'accompagnement de partenaires que dans des réponses à des commandes spécifiques. Ceci est normal puisque, bien que pouvant répondre à certaines prestations, le CPIE n'est pas un bureau d'études. Comme nous pouvons le voir dans le document annexe, le CPIE répond à des appels d'offres, réalise des devis pour des travaux sur commande et créer des conventions pour co-construire des projets avec les partenaires et ainsi obtenir les subventions sur projets. Ces trois manières d'agir élargissent également notre réseau de partenaires sur notre territoire d'intervention.

En ce qui concerne le budget du CPIE, un budget prévisionnel est réalisé en début d'année ainsi qu'un bilan en fin d'année avec les réajustements nécessaires.

## **1.9 Les partenaires**

Les CPIE contribuent à faire vivre le territoire en y portant des préoccupations de développement durable et à travers l'impulsion et/ou la réalisation de projets locaux. Le fait de ne pas être une association militante facilite également les relations avec les acteurs. Considérant que l'environnement appelle des responsabilités et des compétences partagées, le CPIE estime qu'une action efficace nécessite un travail sous forme de partenariats où les complémentarités puissent être exprimées et valorisées. Les CPIE se définissent d'ailleurs comme des "médiateurs et assembleurs de compétences" (**site Union Nationale des CPIE**), développant la concertation avec les acteurs. Ce positionnement de médiateur peut cependant être difficile à gérer quand les CPIE sont interpellés sur un sujet environnemental qui divise.

Le statut associatif peut aussi être un facteur favorable. En effet, il est porteur d'un engagement de citoyens et d'acteurs d'un territoire qui se retrouvent dans un projet commun. Offrant une certaine capacité d'innovation et d'expérimentation, c'est donc un statut cohérent avec la dimension d'intérêt général portée par les CPIE. Il permet une certaine liberté d'action et une indépendance vis à vis des autres acteurs. Il est associé à un professionnalisme impliquant une rigueur dans la conduite des actions et le fonctionnement des structures, éléments recherchés par les collectivités locales chez nos interlocuteurs.

L'histoire de la création des CPIE est une source d'une légitimité importante et nécessaire à la naissance d'un dialogue territorial. Le label CPIE a en effet une origine publique, portée et revendiquée par le réseau. Celui-ci confère aux associations qui le portent un positionnement particulier. Il reconnaît leur travail de défense de l'intérêt général. Mais il est également utile afin de mobiliser les moyens nécessaires pour associer à la réflexion et à l'action les différents acteurs concernés. Il permet enfin aux CPIE d'accompagner des politiques publiques de l'environnement à différents échelons (européen, national, territorial).

Chaque CPIE agit ensuite comme il le souhaite sur son territoire. Ainsi, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir mène plusieurs projets avec différentes collectivités de son territoire et créer des partenariats avec des établissements publics ou privés (sous système de conventions).

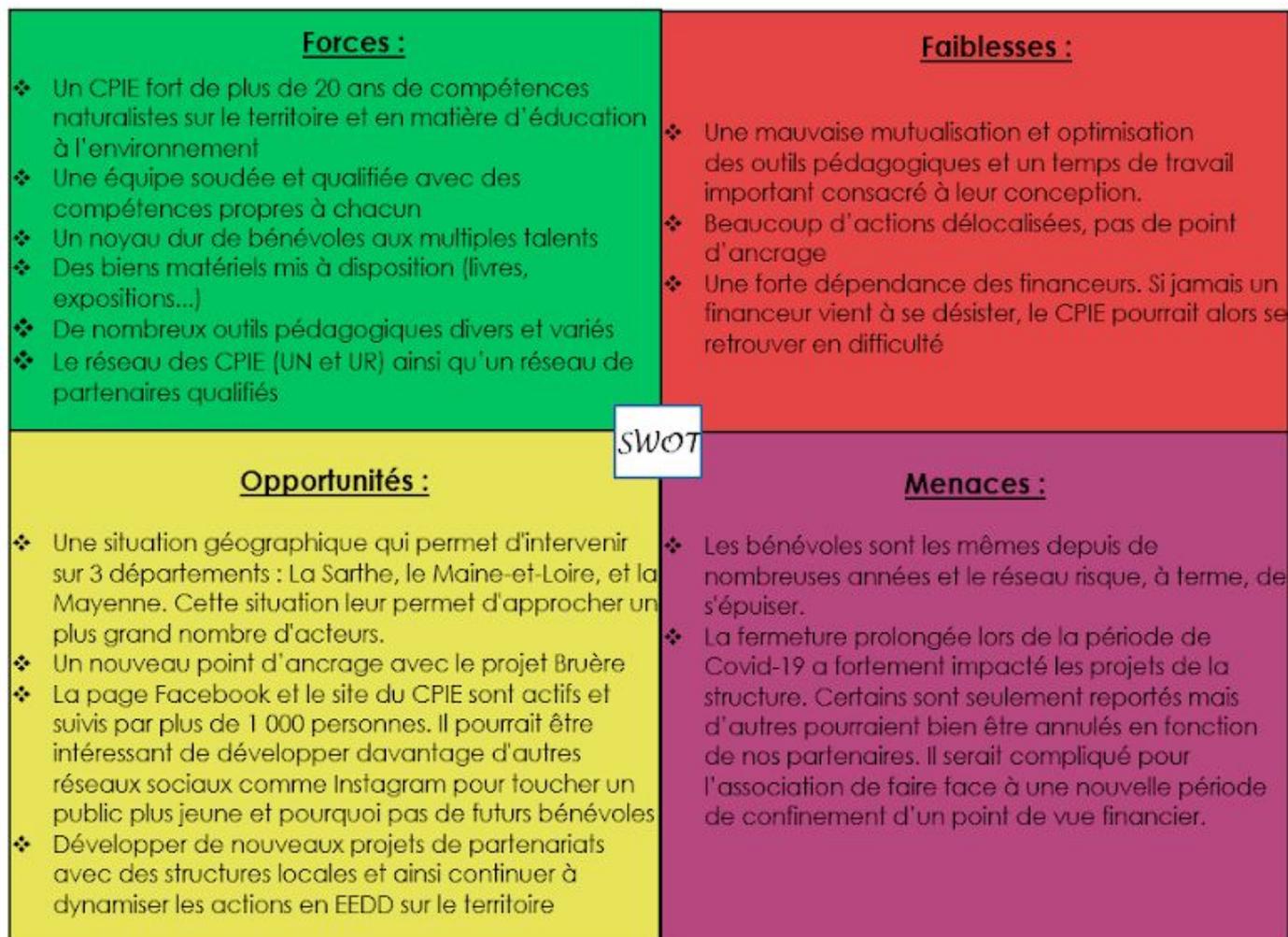


Figure 5 : Outil d'analyse SWOT (J.ACHALLÉ, 2020)

## **Partie 2 : Problématique et méthodologie concernant la mission principale**

### **2.1 Mes missions au sein de la structure**

#### **Coordination du réseau bénévole :**

Ayant déjà effectué un service civique de novembre 2018 à juin 2019, au sein du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, dans le domaine de la coordination de la vie associative, j'ai souhaité pouvoir continuer cette mission lors de mon apprentissage. En tant que co-coordinatrice du réseau bénévole avec Clémence AIMÉ, je dois pouvoir accompagner les bénévoles au sein de l'association, suivre les projets et les animations proposées et participer à l'organisation générale de la vie associative (temps forts, événements, formations, accueil des bénévoles...).

#### **Communication :**

J'accompagne ma tutrice, Clémence AIMÉ, chargée de communication au CPIE, sur plusieurs projets. Je participe notamment à la création de l'agenda annuel des activités du CPIE en faisant le lien avec les activités proposées par les bénévoles. Je peux être amenée à créer des affiches, des flyers et des articles pour des événements. J'ai aussi pu mettre en place une émission de radio mensuelle avec Radio Prévert (radio locale) afin de présenter l'actualité du CPIE ainsi que nos activités. Nous faisons également connaître nos actions sur les réseaux sociaux, et les sites touristiques, qu'il faut donc, mettre à jour régulièrement.

#### **Évènements et animations :**

Chaque année, le CPIE participe à de nombreux événements : Fête du Moulin de la Bruère, Fête du lac de la Monnerie, l'évènement national Bienvenue dans mon jardin au naturel ... Je peux donc être sollicitée de façon ponctuelle pour tenir un stand CPIE lors de ces événements et réaliser des animations avec différents types de publics. Je participe aussi à la création de nouveaux outils pédagogiques et à la mise à jour des outils existants au sein du CPIE.

#### **Technique :**

Les réunions générales ou de secteurs (pôle animations / pôle études) font partie intégrante de mon apprentissage. Il est essentiel pour moi de suivre l'évolution du CPIE et de pouvoir faire le lien entre les différents projets. Pour cela nous avons plusieurs outils d'organisation et de collaboration (mails, ZOOM, Innovance, TOUT...). J'ai pu proposer de nouveaux outils collaboratifs au sein de la structure, comme Slack, que l'équipe salariée a pu utiliser durant la période de confinement liée au covid-19.

### **2.2 Présentation de la mission principale**

#### **2.2.1 Contexte**

Afin de valoriser nos actions en EEDD sur notre territoire, le CPIE exprime aujourd'hui le besoin d'un support d'animation pérenne, adapté, facilement transportable, en lien avec nos principaux sujets d'animation. Nous souhaitons donc réaliser quatre malles pédagogiques ciblant des thèmes différents : jardin, eau, faune et flore. La création des quatre malles pédagogiques sur ces quatre thèmes correspond aux actions principales du CPIE sur le territoire. L'outil doit donc répondre aux attentes des salariés du CPIE et des bénévoles, et être adapté à une prise en main rapide et à une utilisation efficace. Par ailleurs, elles seront spécifiques au territoire d'action du CPIE.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous avons dû nous adapter aux circonstances sanitaires et financières. Nous avons convenu ensemble avec l'équipe projet, qu'il serait intéressant de lier ma mission de co-coordinatrice du réseau bénévoles, avec la création des malles pédagogiques.

Nous savons également que dans de nombreuses associations, les bénévoles ont une place très importante dans la dynamique de la structure. Ils sont force de proposition, moteur d'innovations et partagent leurs compétences en s'investissant sur des projets qui leur tiennent à cœur.

Cependant, depuis quelques années le CPIE rencontre une baisse de motivation de la part des bénévoles à vouloir s'intégrer dans les projets associatifs. Une des causes est le manque de nouveautés des animations réalisées par les bénévoles. Il y a également la charge de travail mobilisée sur l'équipe salariée au fur et à mesure du développement de l'association, qui empêche les salariés de pouvoir s'investir comme avant dans la vie associative et le lien social qu'elle représente. La co-construction du projet malles entre les bénévoles et les salariés permettrait de valoriser le travail des bénévoles au sein de la structure, d'apporter de la nouveauté aux projets de la vie associative. Ce sera aussi l'occasion de consolider les liens entre les bénévoles et les salariés autour de la construction de projets. Des liens indispensables au bon fonctionnement d'une association.

Les bénévoles pourront ainsi mettre à contribution leurs idées, leurs envies et leurs talents, tout autant que les salariés, dans la réalisation des malles pédagogiques. De plus, ce travail réalisé ensemble nous permettra de ne pas faire appel à de possibles prestataires (ex : graphiste) et donc de faire des économies essentielles à l'aboutissement du projet.

## 2.2.2 Arbre à objectifs

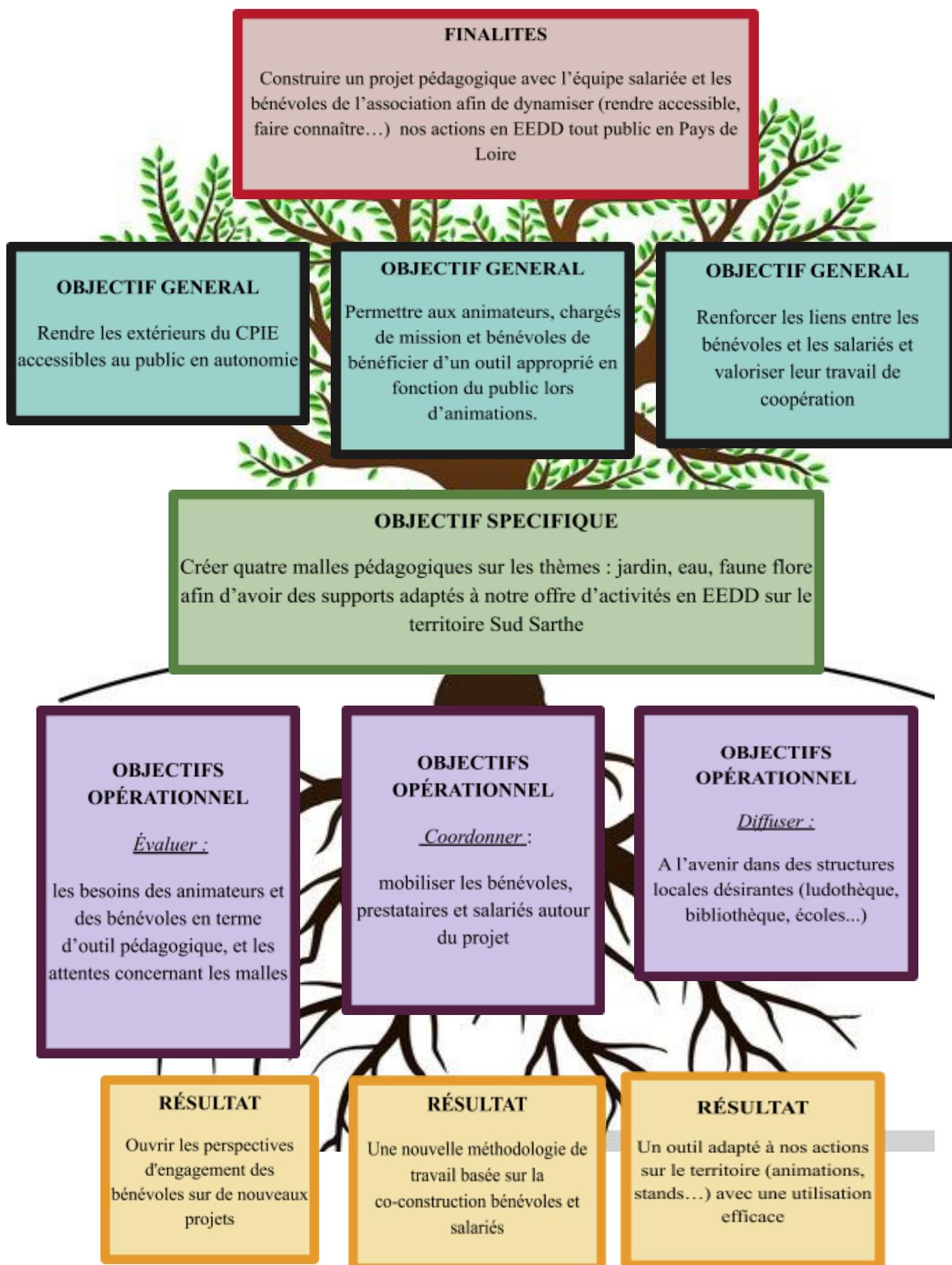


Figure 6 : Arbre à objectifs (J.ACHALLÉ, 2020)

## 2.3 Adaptation de la mission principale

### 2.3.1 Les difficultés liées au Covid-19

Comme de nombreuses structures, le CPIE a dû s'adapter aux mesures prises face au Covid-19. La majorité des salariés, moi y compris, ont été mis en chômage partiel et devaient exercer en télétravail.

Ces décisions, bien que nécessaires, ont eu des conséquences sur l'avancement du projet. L'impossibilité de réaliser des rencontres physiques, la difficulté d'organiser des réunions Zoom (non-connaissance de l'outil par de nombreux bénévoles), les situations personnelles de chacun et le devis de l'ESAT (prestataire) retardé nous a amené à adapter la mission principale aux circonstances.

#### **Reformulation de la mission principale :**

<i>Ce qui était prévu</i>	<i>Les décisions d'adaptation</i>
4 malles pédagogiques construites pour l'été 2020	Objectif : Malle eau construite pour l'année 2020 + documents techniques et fiches de route réalisés pour les 3 autres malles
Prestataire graphique	Adaptation financière : graphismes réalisés par le groupe bénévole du CPIE « Artistes par Nature »
Construction du projet par les salariés	Intégration de l'équipe bénévole à la réalisation du projet malles pédagogiques et valorisation de la coopération bénévoles/salariés de façon officielle.
Phase de test et de valorisation des malles sur l'été 2020	Report / adaptation en fonction des résultats et des possibilités

## 2.4 Élaboration et analyse de la problématique

### 2.4.1 Etat de l'art rapide sur les éléments de la problématique

*“Quels intérêts à la coopération entre salarié.es et bénévoles pour la co-construction d'un projet en éducation relative à l'environnement vers un développement durable?”*

- **Cf Annexe 6 : Schéma heuristique de la problématique**

En 2006, dans le livre “ENSEMBLE, Initiatives solidaires en France”, Stéphane ROZÈS, mentionne le fait qu'à cette époque, sur un million d'associations en activité en France, 20 millions d'associatifs sont présents dont 1.5 de salariés. Alors même si les financements sont essentiellement publics, et que les collectivités montent en puissance, le bénévolat reste la philosophie et le socle des associations (**Stéphane ROZÈS, 2005**).

D'ailleurs, nous pouvons mentionner le fait que plus d'un français sur trois à une activité associative (**Étude CSA – 2000**). Beaucoup de notions sont spontanément reliées aux associations et font parti des valeurs de leur fonctionnement : l'aide, la solidarité, les dimensions de groupes, d'objectif commun...La vie associative est une façon de sortir de la contradiction entre repli individuel et aspiration collective. Finalement, à partir d'un but commun que l'on s'est choisi on se trouve relié aux autres. La principale motivation des membres actifs d'associations est “l'envie d'engagement, de partage avec des personnes ayant les mêmes sensibilités” (**même Étude CSA – 2000**)

La rencontre entre un bénévole et une association se base donc sur un véritable échange égalitaire. Le bénévole va chercher un engagement pour une cause qui lui tient à cœur, un lieu pour exercer sa passion et pratiquer des activités qui lui correspondent. L'association, quant à elle, cherche des bénévoles dont le projet personnel est en phase avec le projet associatif. Il n'y a pas de “profil type” déterminé par une association pour mobiliser les bénévoles, le domaine associatif étant ouvert à tous. Cependant certaines qualités et savoir-faire que peuvent proposer les bénévoles sont une véritable aubaine pour la structure associative. Le principe étant que chacun puisse y trouver son avantage. L'enjeu primordial est de se donner des marges de souplesse, le bénévole dans son projet et ses exigences, l'association dans ses attentes, pour faire se rencontrer l'individuel et le collectif.

Il est essentiel de rappeler la différence fondamentale de statut entre un salarié et un bénévole. D'un côté nous avons un contrat de travail avec un lien de subordination, qui indique bien des rapports hiérarchiques quel que soit le niveau de concertation et de convivialité au sein de l'association. De l'autre côté nous avons le bénévole qui n'est lié par aucun contrat, sinon moral (**Article de Dominique Thierry – les relations entre les salariés et les bénévoles dans les associations – août 2012**). Les responsabilités et les attentes ne sont pas les mêmes pour ces deux statuts. Par conséquent, et comme le répète France Bénévolat, c'est beaucoup plus compliqué « d'animer » des bénévoles que de « manager » des salariés.

Par ailleurs, il s'agissait de co-construire le projet malle ensemble, avec les salariés et les bénévoles. Voici une définition correspondant à ma vision de la co-construction : « La co-construction est un processus reposant sur une mise en forme d'interactions entre des acteurs afin que ceux-ci élaborent au fil de leurs interactions des accords visant à rendre compatibles des définitions relatives à un changement, à un projet, à une méthode de travail. La co-construction renvoie à tous les contextes où des acteurs ayant des intérêts et des points de vue différents sont amenés à travailler ensemble pour la réussite d'un projet ou pour définir les règles d'une organisation du travail. » (**Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social (2014)-Michel Foudriat**). L'enjeu principal de cette mission fut donc de trouver une méthodologie de travail adaptée après la période de Covid-19, pour la co-construction d'un projet entre bénévoles et salariés en prenant en compte la posture de chacun au sein de la structure ainsi que les intérêts et les difficultés qui en découlent.

Se rajoute à cette dimension de co-construction, une dynamique de coopération positive qui repose sur les liens construits entre les salariés et les bénévoles en vue de réaliser une oeuvre commune. Chacun arrive sur le projet avec ses attentes, ses idées, ses bagages personnels et sa personnalité. Ces différences peuvent parfois être source de tensions. Afin que le projet se passe bien il faut donc instaurer un cadre de bienveillance. Que chacun puisse s'exprimer comme il l'entend sans pour autant dégrader les idées des autres. Pour instaurer cette dimension de coopération je me suis inspirée des quatre accords Toltèques dans ma manière d'être, d'agir et de penser : "que votre parole soit impeccable" , "quoi qu'il arrive n'en faites pas une affaire personnelle" , "ne faites pas de suppositions" , "faites toujours de votre mieux" (**Les quatre accords Toltèques ,la voie de la liberté personnelle, Don Miguel RUIZ, 2016**).

"L'Education relative à l'environnement vers un développement durable" (**Lucie Sauvé, professeur à l'université Quebec, Montréal**) a un réel besoin de se développer. Pour cela nous devons stimuler toutes les formes de coopération, d'échange et de mutualisation possible entre les personnes différentes au plan de l'âge, de la culture, de l'origine sociale, des goûts ou des aptitudes, afin de s'interroger ensemble sur de nouveaux outils à inventer. Quand aux méthodes pédagogiques mises en place, elles sont très diversifiées. C'est d'ailleurs ce qui fait la richesse de cette éducation. Pour le projet malles nous essayons de mettre en place une pédagogie active qui consiste à rendre les apprenants acteurs de leur apprentissage, ce sont eux qui construisent leurs savoirs grâce aux outils mis à leur disposition. L'animateur (bénévole ou salarié) sera davantage perçu comme un "guide". Il s'agit d'une forme de pédagogie dans laquelle "l'apprenant est associé de manière contractuelle à l'élaboration de ses savoirs" (**Philippe Perrenoud, sociologue et anthropologue, co-animateur du Laboratoire de recherche sur l'Innovation en formation et en Éducation**).

#### **2.4.2 Un enjeu à la croisée des projets et du contexte territoriale**

##### **Le projet Bruère :**

Ces malles pédagogiques apporteront un autre avantage au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir en faisant le lien avec un deuxième projet du CPIE : le « projet Bruère ». Actuellement, les locaux de l'association sont trop étroits et ne peuvent pas accueillir du public sur place. Les actions sont donc dans la majorité des cas délocalisées, et le public a du mal à nous situer, et rattacher nos actions à l'association CPIE.

En 2019 nous avons entrepris les démarches auprès de la ville de la flèche pour pouvoir bénéficier des locaux justes en face du lieu où nous sommes actuellement. En gardant les deux bâtiments, nous avons désormais un point d'ancrage, spacieux et visible du public, situé sur un lieu de passage (chemin de halage). Nous avons également un espace extérieur dont nous pouvons bénéficier pour réaliser des activités sur site et ainsi promouvoir nos actions environnementales sur le territoire (animations, événements, rencontres...).

Nous avons prévu d'exposer les quatre malles pour l'été 2021 sur le site extérieur afin de créer un parcours pédagogique à réaliser avec les malles pour les visiteurs, et ce en autonomie ou avec un animateur bénévole ou salarié. Hors période d'animation ces malles pourront être empruntées par des structures locales intéressées (Bibliothèque, ludothèque, foyer rural...).

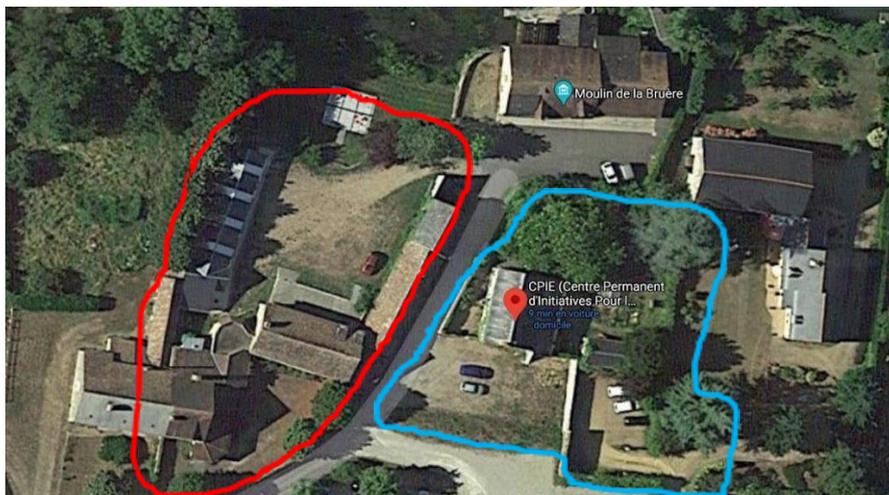


Figure 7 : Carte des sites du CPIE (Google maps)

## 2.5 Les politiques publiques et les enjeux liés à la ressource en eau

En réalisant le diagnostic de territoire au début du projet j'ai pu trouver de nombreuses politiques en faveur du développement durable à l'échelle de la ville de la Flèche. J'ai également centré mes recherches en fonction des thématiques des malles. J'ai pu ainsi trouver des politiques publique ayant pour objectif d'informer, sensibiliser et favoriser les échanges autour de l'eau pour la construction de cette première malle.

### Le Sdage et le Sage :

Dans la continuité des consultations du public réalisées en 2005 et 2008, le Sdage Loire-Bretagne confirme ce principe de sensibilisation et d'éducation des citoyens à la gestion de l'eau. Les deux documents SDAGE et SAGE sont évidemment très liés puisque complémentaires :

- Le Sdage est l'outil de mise en œuvre de la directive cadre Européenne sur l'eau et constitue une réponse aux principaux enjeux à l'échelle du Bassin Loire-Bretagne
- Les Sages constituent, eux, un outil indispensable à la mise en œuvre du Sdage en déclinant concrètement les orientations et les dispositions, en les adaptant aux contextes locaux et en les complétant si nécessaire.

Le Sdage est un véritable plan de reconquête de la qualité de l'eau du bassin Loire-Bretagne :

- Il définit les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- Il fixe les objectifs de qualité et de quantité à atteindre pour chaque cours d'eau, plan d'eau, nappe souterraine, estuaire et du secteur littoral
- Il précise les dispositions nécessaires pour prévenir la détérioration et pour assurer l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques

À une échelle plus locale, les actions à mettre en œuvre sont définies par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, un Sage. Le Sage est élaboré par une commission locale de l'eau, rassemblant les partenaires qui utilisent la ressource d'un même bassin hydrographique. Il a une portée juridique forte, ce qui justifie qu'il soit soumis à enquête publique (**Sdage, L'eau en Loire-Bretagne, 2010**). Ces enjeux ciblés m'ont permis d'adapter les outils pédagogiques à mettre en place au sein de la malle.

### **L'Agence de l'eau Loire Bretagne (financeur du projet) :**

L'agence de l'eau apporte aux élus et aux usagers du bassin Loire-Bretagne, une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau, et les moyens financiers qui leur permettent d'entreprendre une politique cohérente pour :

- Lutter contre les pollutions de toute nature,
- Gérer la ressource en eau et satisfaire les usages,
- Préserver les équilibres écologiques et les milieux aquatiques.
- Ces aides permettent notamment aux collectivités locales, de faire levier et de contribuer au lancement de grands projets de réhabilitation d'ouvrage vétustes, d'aménagement de nouveaux territoires plus soucieux de la ressource en eau, de reconquérir la qualité de l'eau d'une rivière ou d'un fleuve.

L'agence de l'eau perçoit les redevances auprès des consommateurs et des acteurs économiques en application des principes de prévention et de réparation des dommages causés à l'environnement. Les subventions qu'elle accorde aux collectivités, acteurs économiques et associations, viennent soutenir leurs actions dans la préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau (**site Agence de l'eau Loire-Bretagne, juillet 2019**). Afin que la malle eau puisse s'intégrer dans la convention AELB et être financée, les politiques publiques mises en place par celle-ci m'ont guidé pour l'orientation pédagogique des malles.

A l'échelle départementale et régionale, l'eau possède donc une place privilégiée dans les politiques publiques de territoire. Elle est un véritable patrimoine pour les ligériens, que ce soit d'un point de vue historique, culturel, économique ou naturel. De nombreuses mesures de protection, de gestion et de valorisation sont mises en œuvre par les institutions publiques, comme la préfecture de la Sarthe et la ville de la Flèche. Depuis 2005, la Région Pays de la Loire renforce également sa contribution à la gestion de la ressource en eau et à la protection des milieux aquatiques, des rivières et des zones humides.

## 2.6 Méthodologie d'actions

### 2.6.1 Méthode

Le projet se découpe en quatre phases successives :

#### 1. Phase de diagnostic :

Cette première phase est essentielle au projet, elle a permis de construire un socle de base pour la création des malles pédagogiques. C'est avant tout un moment de recherches sur ce qui a pu être créé dans différentes structures, une analyse des besoins au sein même du CPIE et un diagnostic du territoire.

##### Analyse des besoins :

- Récolter les besoins généraux et spécifiques des animateurs (et des bénévoles durant les temps off)
- Établir une liste des outils pédagogiques présents au sein de la structure
- Réaliser un diagnostic des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire Sud Sarthe

##### Formation d'une équipe pédagogique en charge de la création des malles :

- Création de l'équipe pédagogique du projet
- Organisation d'une réunion de lancement de la phase de création des malles pédagogiques avec les salariés

#### 2. Phase de réflexion :

Lors de cette phase, les membres de l'équipe pédagogique se sont consacrés à l'élaboration du contenu des malles. Plusieurs réunions de travail ont été mises en place afin de déterminer les attentes, les objectifs des malles et leur mise en lien avec le territoire.

- Organisations de réunions de travail avec l'équipe pédagogique du projet
- Rédaction du cahier des charges et élaboration des plans des malles
- Élaboration du contenu pédagogique des malles
- Recherche de partenaires potentiels

#### 3. Phase de production :

Suite à la validation de la version finale des prototypes des malles pédagogiques, le coordinateur du projet sera en charge de trouver un fabricant (ESAT de la Flèche) et un graphiste. Afin de nous adapter à la situation de crise, nous avons décidé que seule la malle eau serait produite pour l'année 2020. C'est également après la période de Covid et tout ce travail réalisé en amont que les bénévoles ont été intégrés de façon officielle au projet. Le groupe bénévole Artistes par Nature a été sollicité pour réaliser le graphisme des malles et ainsi, valoriser ses compétences à travers le projet.

- Recherche de prestataires locaux et demande de devis
  - Organisation d'une réunion de l'équipe pédagogique et les bénévoles pour valider le choix du fabricant et discuter des modalités.
  - Validation des devis de l'ESAT auprès de la directrice Noémi BINOIS
  - Envoi de la commande et réception de la Malle Eau
  - Mise à jour et fabrication des outils pédagogiques avec l'équipe pédagogique
  - Graphismes de la Malle eau avec le groupe Artistes par Nature
- Intégration des outils pédagogiques

#### 4. Phase de test et de valorisation :

Une fois les quatre malles pédagogiques créées, il s'agira de tester la pertinence de leur contenu réalisé par les animateurs et les bénévoles du CPIE. Les malles étant réalisées pour être modulables il sera alors plus facile d'ajuster leurs contenus aux attentes des utilisateurs. Une phase de test pour la Malle EAU aura lieu durant la fin de l'année 2020 sur le site extérieur du CPIE. Ce qui permettra de valoriser le nouveau site de l'association. La malle EAU pourra par la suite être réajustée au besoin et utilisée par les animateurs avec différents types de publics y compris scolaires. De nouvelles périodes de test et de valorisation seront à prévoir pour les autres malles.

- Formation des animateurs et bénévoles à la prise en main de l'outil
- Phase de test afin de réajuster la Malle eau si besoin.
- Prévoir une journée d'inauguration des malles (salariés du CPIE, personnes intéressées par un projet similaire, partenaires du projet, bénévoles, Bibliothèque et Ludothèque seront invités)
- Diffusion auprès des structures intéressées (hors périodes d'animation du CPIE)
- Création d'une charte d'emprunt

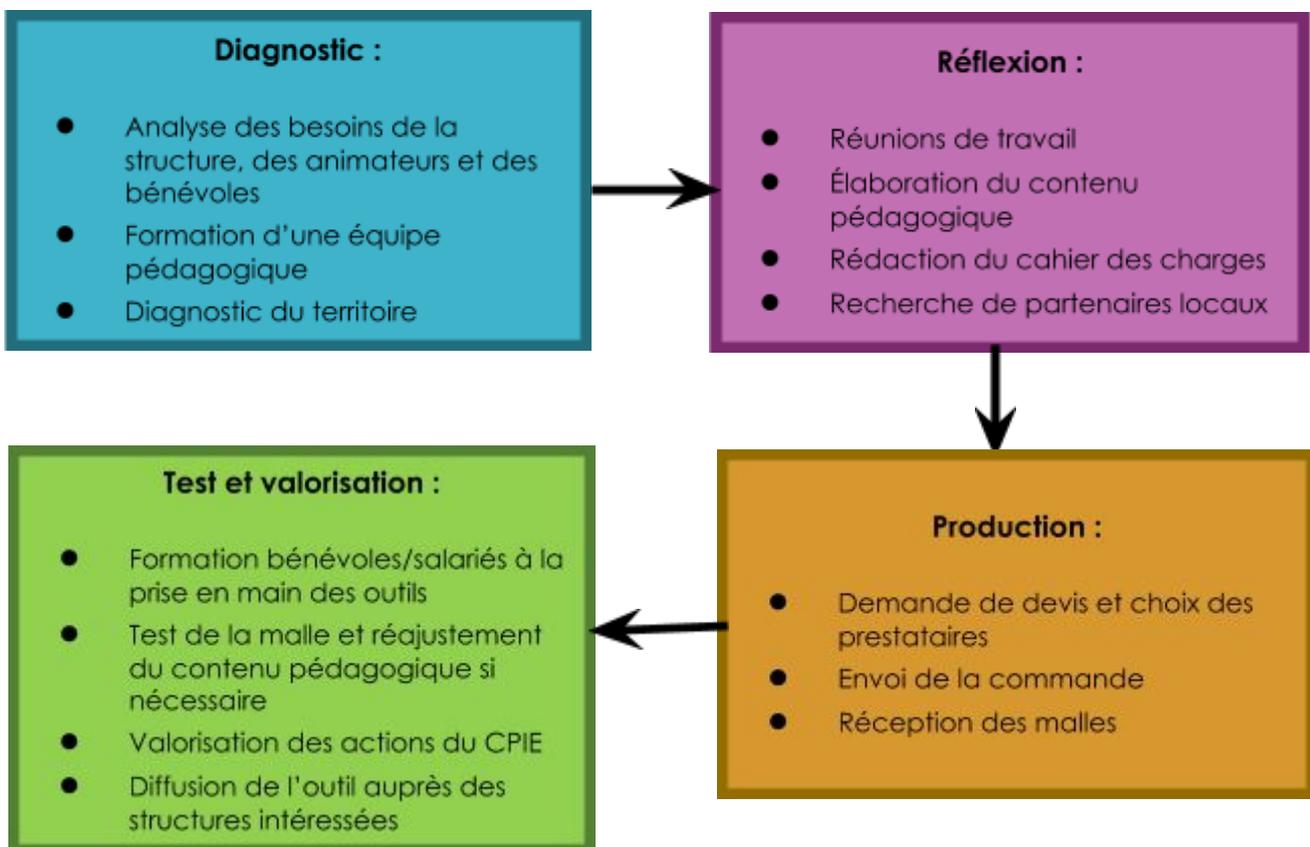


Figure 8 : Schéma récapitulatif de la méthodologie d'action (J.ACHALLÉ, 2020)

## 2.6.2 Planification

- **Cf Annexe 7 : Rétroplanning avant et après COVID-19**
- **Cf Annexe 8 : Frise projet avant COVID-19**

Le rétroplanning a été réalisé à la mi-Novembre afin de s'organiser avec l'équipe pédagogique. J'ai également construit une frise chronologique afin que tout le monde puisse bénéficier d'un visuel avec les deadlines du projet.

Jusqu'en Mars avant le confinement, toutes les dates butoires étaient respectées et le projet de la malle avançait très bien. Cependant la période de Covid-19 a entraîné un retard des devis et de la mise en production de la Malle eau auprès de l'ESAT de la Flèche mais nous a également ouvert d'autres opportunités comme ce travail de co-construction avec les bénévoles.

A l'heure actuelle nous attendons que l'Esat de la Flèche retrouve doucement ses activités pour reprendre le projet ensemble.

## 2.7 Les partenaires du projet

### **L'ESAT de la Flèche (prestataire) :**

Le CPIE ayant déjà travaillé avec l'ESAT pour des projets très différents (animations jardin, rencontres ponctuelles...) il nous a semblé intéressant de solliciter leur aide et leurs compétences sur le projet malles. Jérôme Hubert est la personne avec qui je suis en contact afin de co-construire le projet. Jérôme nous accompagne sur la construction des malles et également sur l'adaptation au public en situation de handicap.

### **Le groupe Artistes par Nature (partenaire technique):**

Le groupe Artistes par Nature fait parti des groupes bénévoles du CPIE. Les bénévoles qui constituent ce groupe ont de nombreuses connaissances naturalistes mais aussi des compétences en dessins, photographie, design... Afin de mettre à profit ces atouts, nous avons décidé ensemble qu'il serait intéressant de les mobiliser sur la partie design des malles et des outils pédagogiques afin qu'ils puissent construire les malles avec les salariés. Ils seront, tout comme les salariés, amenés à les utiliser régulièrement. Il est donc fondamental pour le bon fonctionnement du projet, d'avoir leurs avis, leurs visions ainsi que leurs idées.

### **Le Crédit Mutuel de la Flèche (partenaire financier):**

Le Crédit Mutuel de la Flèche nous subventionne sur le projet pour la partie handicap à hauteur de 3000€.

### **AELB (partenaire financier potentiel):**

La Malle eau est inscrite dans la convention AELB, nous pouvons donc récupérer des financements pour cette malle (en attente).

### **Les fonds Européens LEADER (partenaire financier potentiel) :**

Puisque les malles s'intégreront au Projet Bruère nous pouvons également les inscrire dans la demande de subventions de fonds LEADER (Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale) et avoir une aide financière pour le projet (en attente).

## 2.8 Le Budget

- ***Cf Annexe 9 : Budget prévisionnel et détails du prévisionnel***

J'ai réalisé le budget prévisionnel en début de projet afin de vérifier la validité et la faisabilité de la création des quatre malles pédagogiques et l'ai modifié suite au Covid-19. Les parties en rouge dans le détail du budget prévisionnel sont celles qui peuvent facilement être influencées. Par exemple j'ai utilisé des coûts à la journée d'un salarié coordinateur alors que je suis apprentie. Le prix risque donc de varier. De même la partie prestation de l'ESAT est en rouge car nous n'avons pas encore reçu le devis.

En ce qui concerne les subventions, le Crédit agricole de la Flèche nous aide à hauteur de 3000€ pour l'adaptation des malles aux personnes en situation de handicap. Pour AELB nous pourrions obtenir des aides financières pour la malle eau et la malle jardin. Enfin les malles pourront également être inscrites dans la convention avec le fond leader pour obtenir des subventions. Pour ces deux derniers nous imaginons un pourcentage de financement qui n'est pas encore fixé.

Ce budget prévisionnel a été construit pour les quatre malles pédagogiques, cependant une fois que nous aurons reçu les devis, je réaliserai un budget global et un budget par malle afin d'avoir une vision plus précise.

L'intégration des bénévoles apporte une contribution financière non négligeable au projet. Bien que cela ne soit pas l'enjeu principal de cette co-construction, nous ne pouvons pas mettre de côté cet atout majeur.

## **Partie 3 : Actions, résultats et analyses**

### **3.1 Les actions menées en lien avec la mission principale**

<b>Phases du projet</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
<b>Phase de diagnostic</b>	<p>Rechercher en amont des projets semblables</p> <p>Établir un diagnostic du territoire</p> <p>Analyser les besoins de la structure</p> <p>Analyser les besoins des bénévoles et des salariés</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherches internet avec élaboration d'un "catalogue idées malles" avec ce qui a pu se faire dans d'autres structures en France.</li><li>• Prise de contact avec les Petits débrouillards (antenne Rennes) pour bénéficier de leur expérience.</li><li>• S'informer sur les politiques publiques du territoire afin de faire le lien avec les différents thèmes de malles (eau, jardin, faune, flore).</li><li>• Recensement des outils pédagogiques existants en lien avec les différents thèmes afin de voir ce qui existe, ne pas faire de doublons, et réaliser les mise à jour d'outils si nécessaire.</li><li>• Organisation d'une réunion de lancement après création de l'équipe pédagogique du projet afin de récolter les attentes, les avis, et les besoins généraux et spécifiques des animateurs (salariés et bénévoles).</li></ul>
<b>Phase de réflexion</b>	<p>Organiser des réunions de travail</p> <p>Rechercher des partenaires</p> <p>Rédaction des documents administratifs</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation, conduite et rédaction de bilan de chaque réunion.</li><li>• Élaboration du contenu pédagogique et des objectifs des malles avec l'équipe.</li><li>• Recherche de partenaires techniques, financiers et prestataires locaux.</li><li>• Réunion concernant les partenaires possibles, l'objectif étant de faire jouer le réseau de chacun.</li><li>• Rédaction du cahier des charges, du budget prévisionnel et élaboration des plans des malles.</li></ul>

<b>COVID-19</b>	Réadaptation de la commande	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation de la commande aux circonstances actuelles avec la directrice et l'équipe pédagogique : Création de seulement la malle eau + préparation des dossiers projets des autres malles (devis, listing d'outils, attentes de l'équipe, partenaires possibles...).</li> <li>Durant le confinement, travail sur la création d'outils pédagogiques.</li> </ul>
<b>Phase de production</b>	Recherche de partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demandes de devis/ réception.</li> <li>Prise de contact avec le prestataire choisi par l'équipe pédagogique : ESAT de la Flèche.</li> </ul>

## 3.2 Analyse des résultats obtenus

- Cf Annexe 10 : Plans Malle Eau*

L'équipe pédagogique et moi-même avons bien respecté les deadlines du montage du projet Malle avant l'arrivée du Covid-19. Tout se passait très bien et les résultats des actions menées étaient très satisfaisants et encourageants pour la suite. Cela nous donnait envie de poursuivre ce projet ensemble.

Cependant, la période de confinement a engendré une nouvelle configuration de ma mission et un retard conséquent sur le projet. Il y a eu malgré nous un "casement" du lien social et une difficulté d'approche pour mener à bien nos actions. Tout le monde devait également gérer sa vie personnelle ce qui était une priorité pour la structure et l'ensemble du groupe (garde d'enfants, soucis personnels, baisse de moral...). De plus travailler en télétravail sur un projet qui a pour objectif de rassembler les personnes est compliqué. J'ai donc pris la décision de mettre en "pause" le projet et de travailler de mon côté sur l'avancement des outils pédagogiques afin de gagner du temps. En essayant tant bien que mal de soumettre mes productions aux personnes qui pouvaient consacrer un peu de temps au projet et me donner leurs avis et leurs ressentis (animateurs et bénévoles). C'est à ce moment précis où le fait d'intégrer les bénévoles au projet de manière officielle m'a paru évident.

Durant les permanences du mercredi, je les ai sollicité de nombreuses fois pour avoir leurs avis et leurs attentes concernant les malles, puisqu'ils allaient être amenés à les utiliser. Cependant ils ne participaient pas aux réunions et ne travaillaient pas directement avec les salariés. Tout ce travail se faisait de façon transversale et j'étais la personne qui devait faire le lien entre les attentes de chacun. Nous sommes aujourd'hui davantage dans une logique collective avec l'intégration des bénévoles au sein du projet et attendons que les mesures de distanciation sociale soient plus souples pour nous retrouver et discuter ensemble de l'avancement du projet avec les salariés et les bénévoles.

A l'heure actuelle le travail de fond a été réalisé avec succès. Nous avons aujourd'hui le dossier des malles qui permettra de se lancer dans la fabrication de la malle eau mais également des autres malles sur les thèmes jardin, faune et flore dans un futur proche. Les phases de diagnostic et de réflexion ont été réalisées pour toutes les malles.

En revanche nous sommes dans une situation délicate avec l'ESAT de la Flèche. Notre partenaire reprend doucement ses activités au vu des circonstances actuelles et bien que très enthousiasme au projet malles, ne nous a pas encore transféré le devis, et ce malgré les relances. Nous sommes donc encore bloqués au début de la phase de production.

Je doute par conséquent pouvoir réaliser la phase de test durant mon apprentissage mais je suis satisfaite du travail d'équipe réalisé et des résultats qui en découlent au vu des circonstances actuelles.

Concernant l'intégration des bénévoles au projet, cela a pu apporter un regard neuf et une prise de recul sur les enjeux. Ils ont pu être force de proposition autant que les salariés et donner leurs idées pour la réalisation des malles. Ce fut également l'occasion d'apporter « de la nouveauté » pour les bénévoles avec un projet sur lequel ils peuvent s'investir et mettre à profit leurs compétences. Cependant cet investissement a soulevé des problématiques importantes sur le bénévolat au sein de la structure comme : quelles sont mes responsabilités en tant que bénévole ? Jusqu'où je peux m'investir ? Quelle est ma place ? Ou je peux trouver l'information ? ... De nombreux questionnements sur lesquels j'aimerais travailler dans un futur proche.

## **3.3 Continuité du projet**

### ***3.3.1 La Malle Eau***

Une fois que la malle eau sera terminée et testée nous espérons pouvoir la partager avec les structures locales intéressées (Bibliothèque, ludothèque...) et ainsi valoriser ce nouvel outil sur le territoire. La malle pourra également être exposée sur la partie extérieure du site de la Bruère afin que les passants curieux puissent réaliser des animations en lien avec l'eau sur un petit parcours.

### ***3.3.2 Les futures malles***

Pour la réalisation des futures malles tout le travail en amont a été réalisé. Le CPIE bénéficie d'un dossier complet comprenant :

- Des idées de malles réalisées
- Un diagnostic du territoire et des les politiques publiques
- Une description du projet avec les objectifs et les attentes
- Un premier listing des outils pédagogiques potentiels
- Les plans des malles
- Un listing des potentiels partenaires (techniques, financiers, et prestataires)
- Un premier devis de l'ESAT de la Flèche pour chaque malle.
- Le dossier finalisé de la malle eau afin d'avoir connaissance du déroulé et des points techniques du projet (organisation, temps nécessaire, deadlines, accompagnement, outils...) qui servira de base pour le prochain coordinateur du projet.

### ***3.3.3 La coordination du pôle vie associative***

Je souhaite avant mon départ pouvoir créer un petit livret "le coordo vie asso" afin de mentionner les difficultés que j'ai pu rencontrer durant ces deux ans avec la coordination de la vie associative mais aussi les réussites et des pistes d'amélioration ! Savoir également ce que les bénévoles attendent de notre structure afin de pouvoir mieux les accompagner dans leur engagement associatif et répondre à leurs attentes. Proposer aussi des solutions de médiation, de communication, et d'outils collaboratifs afin de pouvoir construire le "vivre ensemble" associatif et se rassembler de façon plus facile autour de projets communs. Ce livret pourrait aider de futurs stagiaires, apprentis ou services civiques ou salariés qui seraient amenés à travailler sur le volet vie associative.

## **Partie 4 : Analyse de la posture professionnelle**

- Cf Annexe 11 : Outils d'analyse "le vélo"

### **4.1 L'organisation de mon travail**

#### **Les mails / outils collaboratifs :**

La première chose que j'ouvre le matin et que je garde ouvert durant toute la journée, c'est ma boîte mail. Si mon expérience au CPIE m'a bien appris quelque chose, c'est qu'un mail pouvait changer le cours d'une journée. Il faut donc rester à jour sur les informations venant de l'extérieur et être réactif afin de pouvoir fixer ses priorités et être opérationnelle pour gérer de possibles urgences. Durant mon apprentissage j'ai pu mettre en pratique de nombreux outils informatique et/ou collaboratifs et proposer également de nouveaux outils au CPIE sur lesquels j'avais pu être formée en CEEDDR. Voici une liste non-exhaustive de ceux que j'ai pu utiliser durant mon apprentissage : CANVA, Slack, pearltrees, netvibes, framindmap, padlet, pad, wiki, filmora9, Indesign, google drive...

#### **les points réguliers avec les tuteurs:**

Toutes les semaines nous faisons un point avec ma tutrice afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'avancée des projets et s'organiser par rapport aux priorités. Je peux être sollicité pour apporter un soutien sur des actions en lien avec d'autres projets que ceux de ma mission principale mais également demander de l'aide si besoin. Nous faisons des points réguliers durant la journée afin de se tenir informées, nos bureaux étant à proximité. Une bonne communication est pour moi, la clé d'un travail réussi.

#### **Agendas/Innovance:**

Afin de gérer mes journées, mon travail et mes rendez-vous je note toutes mes activités professionnelles dans le "TOUT". Le TOUT est un calendrier drive où les salariés peuvent noter leurs disponibilités et leurs notes de travail. Accessible à l'ensemble de l'équipe, cela nous permet également de savoir si nos collègues sont disponibles ou non et ainsi gérer nos emplois du temps en fonction du reste de l'équipe (date de réunions, voitures disponibles, "ne pas déranger"...). Pour ne pas être déroutée en cas de coupure internet, je bénéficie aussi d'un agenda papier (fourni par le CPIE).

#### **Les points réguliers avec les bénévoles:**

Avec Clémence, nous avons décidé de mettre en place des points réguliers avec les bénévoles. Tous les mercredis matin nous sommes disponibles pour les accueillir et discuter ensemble de leurs envies et des projets en cours. Ce rituel évite aux bénévoles de venir lorsque nous ne sommes pas disponibles pour leur accorder du temps et cela nous préserve d'une certaine frustration aussi bien pour eux que pour nous. C'est également un "temps plaisir et de partage" où nous pouvons entretenir les liens amicaux.

#### **Faire le lien entre la CEEDDR et le CPIE:**

Il était pour moi primordial cette année de pouvoir mettre en application ce que je pouvais apprendre en CEEDDR. Des outils collaboratifs à la conduite de réunion en passant par la rédaction de documents techniques, j'ai pu tester de nombreuses choses au CPIE. Je suis surtout très satisfaite des réunions réalisées pendant le projet qui étaient quelque peu différentes de celles que nous avons l'habitude d'avoir au CPIE. Mettre en pratique les ateliers comme le Brainstormings, le World Café ou encore le Mind mapping a beaucoup enthousiasmé l'équipe pédagogique qui s'est prise au jeu. Certains salariés ne participant pas au projet venaient même aux réunions pour prendre des notes sur les ateliers et les reproduire ensuite lors de leurs propres interventions.

## 4.2 Mes responsabilités

### Coordination du projet :

- Etablir un diagnostic du territoire afin de repérer les enjeux et les logiques d'acteurs
- Organiser les temps forts, les réunions et le déroulé global du projet
- Faciliter la circulation de l'information
- Créer une dynamique de groupe
- Initier le projet et fédérer les acteurs
- Créer les documents administratifs (rétroplanning, budget...)
- Valoriser le travail de l'ensemble de l'équipe

### Conseil et médiation :

- Faire converger les intérêts des différents partenaires
- Accompagner les bénévoles et les salariés sur le projet malle eau
- Accompagner les bénévoles au sein de la structure
- Gérer les conflits possibles
- Motiver le lien social
- Instaurer une ambiance de non jugement et engager la facilité de prise de parole

### Intervention en formation :

- Créer une formation pour les malles afin de garantir la prise en main de l'outil
- Utiliser les différentes démarches pédagogiques et les évaluer

### Responsabilité pédagogique :

- Analyser la demande des animateurs et de la structure
- Proposer des outils pédagogiques adaptés
- Déléguer et / ou demander lorsque je ne maîtrise pas le domaine (ex: connaissance des programmes scolaires)

### Communication :

- Promouvoir la structure au travers de différentes actions
- Créer des outils/supports de communication
- Organiser des évènements / manifestations
- Planifier les activités pour l'agenda CPIE

## 4.3 Le travail en équipe

Ayant déjà réalisé un service civique de 8 mois au sein du CPIE l'année précédent mon apprentissage, je ne peux pas négliger le fait que cela est été plus facile pour moi de m'intégrer au sein de l'équipe. En effet je n'ai pas eu de phase d'adaptation au sein de la structure cette année, je connaissais déjà l'ensemble des salariés et des bénévoles ainsi que le fonctionnement de la structure et je pouvais donc être opérationnelle dès mon arrivée.

Le travail en équipe est souvent assez facile à mettre en place au sein du CPIE. Les salariés ont l'habitude de travailler ensemble, s'écoutent, s'apprécient et connaissent la personnalité de chacun. Le point fort du travail en équipe est que chaque individu apporte son bagage personnel avec ses expériences de travail diverses. De plus, les membres de l'équipe se sont sentis engagés dans la mission et souhaitaient atteindre les objectifs, ce qui donnait une motivation à l'ensemble du groupe. Il était important d'instaurer une certaine liberté de parole avec une ambiance de non-jugement. Chacun était libre d'exprimer ses idées, le tout en respectant celles des autres. Pour ma part je souhaitais que le projet puisse se monter dans la bienveillance et susciter l'engagement de chacun afin de créer un sentiment d'appartenance au groupe.

Les difficultés que j'ai pu rencontrer se trouve être d'un point de vu organisationnel. En effet, les salariés travaillant sur d'autres projets et les bénévoles n'étant pas souvent disponibles au même moment, il fallait anticiper longtemps à l'avance, les temps forts pour la progression du projet.

## 4.4 Mes acquis professionnels

- Cf Annexe 12 : Tableau de compétences

Durant mon apprentissage j'ai pu acquérir de nombreuses compétences professionnelles. Grâce à Clémence AIME, ma tutrice, je suis également aujourd'hui formée sur le volet communication. Cependant il me reste encore de nombreuses compétences à améliorer surtout d'un point de vue connaissances naturalistes, pédagogiques et le rôle des partenaires institutionnels et des collectivités territoriales ainsi que les politiques publiques mises en place par celles-ci.

Missions	Activités	Compétences acquises	Compétences à approfondir
<b><u>Coordination du réseau bénévole :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Animation des permanences pour l'accueil des bénévoles tous les mercredis matin de 10h à 12h</li> <li>-Construction du programme des activités proposées par les bénévoles pour l'agenda des animations CPIE 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser et dynamiser le réseau bénévole</li> <li>-Accompagner les bénévoles au sein de la structure</li> <li>- Écouter afin de faire émerger les problématiques</li> <li>-Organiser les animations bénévoles</li> <li>-Médiation</li> </ul>	
<b><u>Pilotage de projet :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conduite et animation de réunion de réunion pour le projet malle pédagogiques</li> <li>-Rédaction de documents techniques et administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer des acteurs autour du projet</li> <li>-Mobiliser les compétences de chacun autour d'un projet</li> <li>-Rédiger des documents administratifs (budgets prévisionnel, cahier des charges...)</li> <li>- Demande de devis</li> <li>- Compétences relationnelles</li> <li>- Recensement d'appels à projets</li> <li>- Dossier Mécénat</li> <li>- Travail en équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaissance des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités</li> <li>-Fédérer des acteurs extérieurs à la -structure autour d'un projet</li> <li>-Créer de nouveaux partenariats</li> <li>-Réaliser des demandes de subventions</li> <li>-Réaliser un budget réel</li> <li>- Déléguer</li> <li>- Répondre à un appel à projet extérieur</li> </ul>

<p><b><u>Communication :</u></b></p>	<p>-Promouvoir les actions du CPIE (stands, évènements...) auprès du grand public</p> <p>-Réalisation de la campagne virtuelle Bienvenue dans mon jardin au naturel 2020 pour l'Union Nationale des CPIE</p> <p>-Rédaction des articles « les petits fouineurs » pour proposer des activités aux enfants à faire durant le confinement. Ecriture d'articles de façon ponctuelle (ex : produits ménagers pour la convention Agence de l'eau Loire Bretagne) et sur davantage de sujets pour Facebook.</p> <p>-Promouvoir les activités proposées au grand public à travers les sites touristiques partenaires et gérer les inscriptions</p>	<p>-Création de produits de communication (affiches, flyers...) -Émissions radios mensuelles</p> <p>- Maîtrise de logiciels (Canva, filmora 9...) -Montage vidéo</p> <p>-Rédaction d'articles -Point presse</p> <p>- Connaissance des sites e-sprit, infocale et Helloasso.</p>	<p>- Maîtrise des logiciels Photoshop et Indesign</p>
<p><b><u>Évènements et animations :</u></b></p>	<p>Animation des défis eau de l'été sur le site de la Bruère : un parcours ludique en famille pour en apprendre davantage sur notre ressource en eau. Mais aussi travail sur le volet pédagogique de la malle eau</p>	<p>-Construction et mise à jour d'outils pédagogiques - Adaptation outil/attitude au public</p>	<p>-Connaissances/compétences naturalistes -Connaissance du territoire / des politiques publiques / des collectivités/ du programme scolaire.</p>
<p><b><u>Technique :</u></b></p>	<p>Télétravail durant le confinement</p> <p>Formations reçues par les bénévoles.</p>	<p>- S'adapter aux situations - Télétravail -Organiser son emploi du temps -Gérer les situations d'urgence - Autonomie, prise d'initiatives -Maîtrise des logiciels de travail à distance (ZOOM, Skype, Discord...)</p> <p>- Formation reçue sur la gestion du Centre de ressource - Formation reçue sur la méthode de travail « Design Thinking »</p>	

## Conclusion

L'exemple du projet des malles à pu démontrer de nombreux intérêts à la coopération entre les bénévoles et salariés pour la co-construction d'un projet pédagogique. Il nous a d'abord amené à développer une méthodologie de travail différente, pour les deux dernières phases du projet, de celle que nous avons l'habitude de déployer avec l'ensemble des salariés du CPIE, qui se trouve être la plupart du temps dans "l'exécutif individuel". Dans la majorité des cas, les animateurs salariés préparent leurs activités chacun de leur côté en fonction de la demande, et la mutualisation d'idées peut parfois être compliquée par rapport à l'organisation générale (même si elle est existante) et se fait souvent de manière non-officielle pendant les "temps off". L'intégration des bénévoles au sein du projet nous amène à avoir une prise de recul sur nos modes d'actions. Il est essentiel de mutualiser nos attentes, nos visions, nos envies, et d'en discuter ensemble afin de faire émerger la pensée collective. Avec les bénévoles nous sommes maintenant obligés de prévoir ces moments de partage officiels lors des réunions, ce qui nous a permis d'établir une méthodologie de travail basée sur le collectif, le tout dans le respect et la bienveillance.

L'atout majeur de cette coopération est également l'expérience personnelle de chaque individu. Les salariés auront de nombreuses compétences professionnelles en tant qu'animateur. Les bénévoles quand à eux pourront apporter leur vision en tant que participants aux animations. Ces deux postures nous permettent d'avoir une vue d'ensemble du projet avec à la fois les attentes du public et celles des animateurs. Sans compter le fait que les bénévoles et les salariés possèdent de nombreuses compétences et connaissances qu'ils ont pu mettre à profit dans la réalisation de la malle eau, comme par exemple le groupe Artistes par Nature qui s'occupera de la partie design de la malle.

Ces compétences variées des bénévoles, qui peuvent aller de la photographie au jardinage en passant par le management au design, apporte un intérêt financier au projet non négligeable. En effet les bénévoles peuvent, s'il le souhaitent, mettre à profit leurs compétences au service du projet. Il faut cependant rester attentif au fait que les bénévoles ne doivent pas avoir les mêmes responsabilités que les salariés, sont libres de choisir leur degré d'investissement et ne doivent pas être soumis aux mêmes attentes qu'un professionnel.

Le projet malle eau reste un projet initiateur. J'ai malheureusement intégré trop tard les bénévoles de façon officielle au sein du projet. Cependant, cela nous a permis d'apprendre de nos erreurs et de nous améliorer sur le montage de projet et le principe de co-construction ainsi que de relativiser en voyant la situation comme une véritable opportunité. Des idées d'amélioration que nous pourrions davantage mettre en pratique pour la conception des futures malles et possiblement sur d'autres projets. Ce travail m'a également amené à me poser de nombreuses questions concernant la vie associative et l'implication des bénévoles: Comment impulser l'engagement bénévole? Quelles sont mes responsabilités en tant que bénévole? Jusqu'où je peux m'investir? Quelle est ma place? Ou je peux trouver l'information? Comment fidéliser de nouveaux adhérents? Comment les accompagner au sein de la structure?... Des questionnements que je souhaite approfondir lors de ma soutenance.

## **Bibliographie**

### Sources

- Site de l'Union Nationale des CPIE / disponible sur internet : <https://www.cpie.fr/> (consulté le 31/03/2020)
- Wikipédia "Centre permanent d'initiatives pour l'environnement" / disponible sur internet : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre\\_permanent\\_d%27initiatives\\_pour\\_l%27environnement](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_permanent_d%27initiatives_pour_l%27environnement) (consulté le 15/06/2020)
- Site de l'Union Régionale des CPIE Pays de la Loire / disponible sur internet : <http://urcpie-paysdelaloire.org/index.php?actu=76> (consulté le 02/04/2020)
- Site CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir / disponible sur internet : <https://cpie72.fr/> (consulté le 27/03/2020)
- Site ville de la Flèche / disponible sur internet : <https://www.ville-lafleche.fr/decouvrir/patrimoine/> (consulté le 02/04/2020)
- Site Communauté de communes du Pays Fléchois / disponible sur internet : <https://www.paysflechois.fr/pays-flechois/les-competences/> (consulté le 02/04/2020)
- Charte de l'union nationale du réseau des CPIE / disponible en version pdf en bas de la page: <https://www.cpie.fr/uncpie/actu/178450/l-Union-nationale-CPIE>
- Charré Adeline, 2007. Le partenariat collectivités/associations pour une meilleure intégration de l'environnement sur un territoire : une nouvelle approche pour la conception des projets de développement territorial. Mémoire en Maîtrise Sciences et Techniques Aménagement et développement territorial durable. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 117p.
- Agence de l'eau Loire Bretagne, 2010. L'eau en Loire-Bretagne Numéro spécial : Sdage 2010-2015, n°80, 54p
- Stéphane ROZÈS, 2005. Ensemble! : initiatives solidaires en France. Paris : Editions Autrement, 316p
- Miguel RUIZ, 2016. Les Quatre Accords Tolteques : la voie de la liberté personnelle. Genève : Editions Jouvence, 141p
- Étude exclusive de l'Institut CSA pour la mission interministérielle du centenaire de la loi 1901, 8 et 9 novembre 2000.

## Table des Annexes

---

Annexe 1 : Frise chronologique de l'historique de la structure.....	1
Annexe 2 : Organigramme de la structure.....	2
Annexe 3 : Portrait robot du bénévole CPIE.....	3
Annexe 4 : Membres du conseil d'administration.....	4
Annexe 5 : Les entrées de charges et de produits de la structure.....	5
Annexe 6 : Schéma heuristique de la problématique.....	7
Annexe 7 : Rétroplanning avant et après COVID-19.....	8
Annexe 8 : Frise projet avant COVID-19.....	10
Annexe 9 : Budget prévisionnel et détails du budget prévisionnel.....	11
Annexe 10 : Plans Malle eau.....	13
Annexe 11 : Outils d'analyse "le vélo".....	14

## Annexe 1: Frise chronologique de l'historique de la structure

1986

### Création de l'association la Sarthe au fil de l'eau

**Lieu :** Siège social à Parcé sur Sarthe

**Statut :** Protéger et sauvegarder les chemins de halage sur les 135 km qui séparent le Mans d'Angers

**Missions :** Travaux de débroussaillage par des bénévoles ; mise en place de sentiers d'interprétation en forêt de Bellebranche avec l'ONF,

1992

### Installation de l'association à Sablé-Sur-Sarthe

**Lieu :** Maison des associations à Sablé Sur Sarthe

**Missions :** Mise en place d'un sentier d'interprétation sur le patrimoine industriel ; éducation à l'environnement dans les écoles et sorties grand public.

1993-1994

### Labellisation du Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement Vallée de la Sarthe et achat d'une maison à Poillé sur Vègre

**Lieu :** Maison des associations à Sablé Sur Sarthe

**Missions :** Éducation populaire ; éducation à l'environnement ; formations pour des chantiers d'insertion ; études environnementales sur la Vègre et l'Erve.

1998

### Installation de l'association à la Flèche et demande de changement de nom CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

**Lieu :** Maison de l'économie, de la formation et de l'emploi à la Flèche

**Statut :** Le CPIE a pour objectif de former, d'animer et de sensibiliser à l'environnement naturel et culturel. Il contribue au développement de la recherche, de l'éducation et de l'information en matière de gestion des milieux, d'aménagement des sites et de valorisation des cultures et du patrimoine.

**Missions :** Animations/expositions tourisme vert et vulgarisation scientifique ; éducation à l'environnement ; chantiers jeunes bénévoles ; formations ; études de territoire ; participation au développement du territoire.

2001

2005

### Installation sur le site de la Bruère et renouvellement du label CPIE pour 10 ans

**Lieu :** La flèche

**Missions :** Éducation à l'environnement ; chantiers jeunes bénévoles ; formations ; études de territoire ; participation au développement durable ; création des groupes bénévoles.

2010-2011

2020

### Projet du site de la Bruère emménagement d'une partie de l'équipe dans la Maison des Iles

**Lieu :** La Flèche

**Missions :** Éducation à l'environnement ; chantiers jeunes bénévoles ; formations ; études de territoire ; participation au développement durable ; création des groupes bénévoles.  
Projet de créer un point d'encrage sur le site de la Bruère avec accueil du public. Rassembler les acteurs du territoire sur ce nouveau lieu afin d'en faire un « lieu de vie, lieu d'envies ».

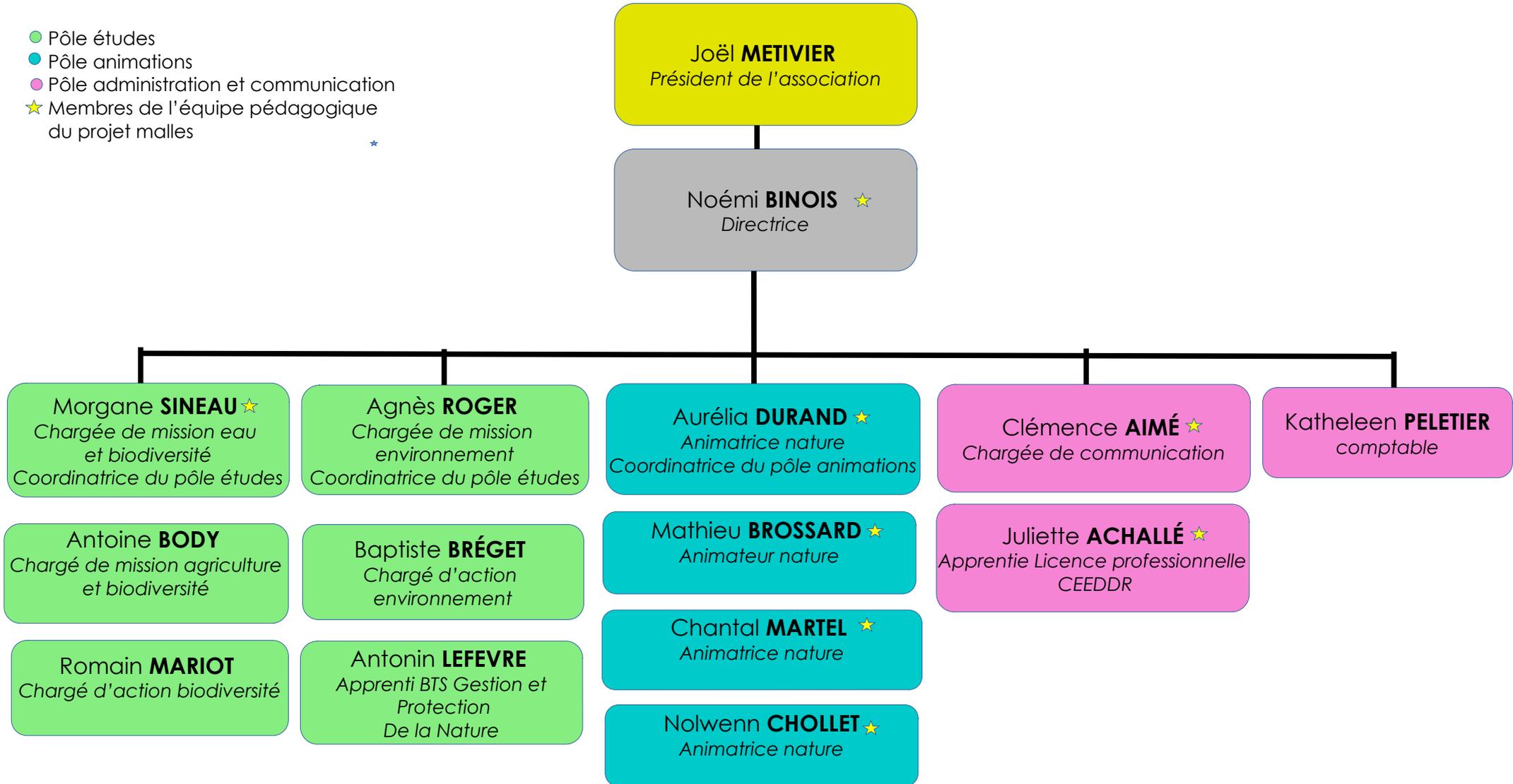
*Installation à Poillé sur Vègre*

*Installation sur le site de la Bruère*

## Annexe 2 : Organigramme de la structure

### Légende :

- Pôle études
- Pôle animations
- Pôle administration et communication
- ★ Membres de l'équipe pédagogique du projet malles



## Annexe 3 : Portrait robot du bénévole CPIE

### Mr Grenouille

Age : 55 ans

Profession : Professeur

Centres d'intérêts : l'environnement, la pédagogie, la photo et le jardin

Attentes de la structure : pouvoir partager mes passions, faire des rencontres, apprendre de nouvelles choses

Degré de responsabilités : Je ne veux pas être seul sur les projets, je ne veux pas avoir de grosses responsabilités et souhaite pouvoir dire « non » sans me sentir coupable.



*\* Monsieur Grenouille n'existe pas, il s'agit d'un exemple défini à partir des ressentis et des profils de plusieurs bénévoles au sein de la structure\**

## Analyse

### Age :

La moyenne d'âge de nos bénévoles actifs se situe autour de 55 ans. La majorité ont déjà eu de l'expérience dans le monde associatif avant de s'investir au CPIE. L'avantage est que la plupart ont vécu de nombreuses expériences qu'ils peuvent partager pour améliorer nos actions avec la vie associative. Cependant la problématique du CPIE reste de mobiliser un public plus jeune sur la vie associative afin d'apporter un regard nouveau sur nos projets et nos démarches.

### Profession :

Un bon nombre de nos bénévoles actifs est ou à été professeur/formateur ou enseignant chercheur. Ce qui leur confère des compétences pédagogiques multiples. En général ils sont à l'aise pour transmettre des connaissances, et s'exprimer à l'oral ce qui est un énorme avantage pour réaliser des animations. Cependant il faut pouvoir s'adapter en fonction des disponibilités de chacun. La plupart ayant une activité professionnelle, ils ne peuvent pas être disponibles en même temps que les salariés du CPIE.

### Centres d'intérêts :

Beaucoup de bénévoles adhèrent au CPIE en ayant déjà des centres d'intérêts et l'envie de s'investir dans la protection de l'environnement. Les groupes CPIE se sont donc construits au fur et à mesure, en fonction des passions des bénévoles (photos, jardinage...). Nous avons aujourd'hui 6 groupes dans lesquels les bénévoles peuvent s'investir. Le CPIE reste ouvert à la création de nouveaux groupes avec de nouvelles thématiques si des bénévoles le souhaitent.

### Attentes de la structure :

Pouvoir créer des liens avec les personnes (bénévoles et salariés), partager leurs passions, être accueillis et accompagnés par la structure, et être force de proposition.

### Degré de responsabilité :

Beaucoup de nos bénévoles souhaitent travailler en équipe avec des salariés pour répartir la responsabilité. Évidemment un bénévole a le droit de dire « non » si il ne souhaite pas s'investir sur un projet et ne doit pas avoir la même responsabilité qu'un salarié de l'association.

### Compétences :

De nombreuses compétences et connaissances présentent parmi nos bénévoles : naturalistes, photographie, dessins, jardinage, apiculture et bien d'autres encore !

# Annexe 4 : Membres du Conseil d'administration



LA SARTHE AU FIL DE L'EAU



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

## Membres du Conseil d'Administration

### 2019

#### 1<sup>er</sup> collège - Membres individuels :

Thierry AVENANT, membre du Bureau  
Maryline CORBION, Secrétaire  
Michel DUCREUX  
Richard FLAMANT, Trésorier  
Jacques FOURGEAUD, membre du Bureau  
Yveline GUERIN  
Gwendoline LECHAT, Secrétaire  
Audrey MARTINEAU  
Marie MONTRIEUX, Vice-Présidente  
Joël METIVIER, Président  
Dominique PELLEGRINI  
Frédéric SCHIMBERG

#### 2<sup>ème</sup> collège - Membres associatifs :

Amis du Moulin de la Bruère	Chantal DOUILLET
A.M.A.P. « Le Clos Vert »	Christian BARRAULT
Club Nature du Carroi	François NEGRI
Biocoop AIterre-Native	

#### 3<sup>ème</sup> collège - Membres associés :

Communauté de Communes Loué Brûlon Noyen	Danièle PLONCARD / Isabelle LAMBERT
Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe	Daniel BOUCHER / Frédérique GRANDIN
Communauté de Communes du Pays Fléchois	Michel LANDELLE / Jean-Yves DENIS
Mairie de Sablé-sur-Sarthe	Bernard TARIN / Loïc SAUCET
Mairie du Lude	Rosemarie LEDRU / Gérard LEMOINE
Mairie de La Flèche	Georges BITOT / Véronique MAUTOUCHÉ
Mairie de Marigné Laillé	Jean François CLEMENCE

## Annexe 5 : Entrées de charges et de produits de la structure

Charges	prévisionnel 2020 au 05 Février 2020	prévisionnel de base mars 2020	impact COVID ( de mi mars à juin 2020)
Achats /sous traitance	20 650,00 €	21 750,00 €	300,00 €
Eau Electricité	2 500,00 €	2 500,00 €	
Petit matériel outillage	7 000,00 €	9 500,00 €	
Matériel de bureau	5 500,00 €	2 750,00 €	
Alimentation	2 200,00 €	2 088,67 €	-1 500,00 €
Carburant-Amendes et Pénalités	4 000,00 €	2 000,00 €	
entretien véhicules	500,00 €	500,00 €	
Loyer locations diverses	26 000,00 €	26 000,00 €	-6 000,00 €
Entretien des locaux + Chaudières (Cofély)	2 500,00 €	2 500,00 €	-600,00 €
Entretien et réparation matériel de bureau Maintenance informatique	7 000,00 €	3 500,00 €	
Assurances	6 000,00 €	5 000,00 €	
Documentation technique	1 000,00 €	1 000,00 €	
Comissions sur vtes			
Honoraires Expert-Comptable et CC	10 876,40 €	10 876,40 €	
Annonces et insertions	3 000,00 €	1 500,00 €	
commission sur ventes			
Frais de déplacements	5 000,00 €	2 500,00 €	-1 000,00 €
Indemnité kilométrique	5 000,00 €	9 000,00 €	-4 000,00 €
Affranchissements	500,00 €	500,00 €	
Télécommunications	4 500,00 €	5 575,00 €	-2 200,00 €
Services bancaires	350,00 €		
Cotisations	2 700,00 €	2 700,00 €	
Formation professionnelle	14 000,00 €	7 000,00 €	-3 500,00 €
Droits d'enregistrement	200,00 €	200,00 €	
Frais de personnels	431 316,15 €	431 316,15 €	-26 187,00 €
Service civique+ Stagiaire	1 800,00 €	1 800,00 €	
Redevances			
Dotations aux amortissements	5 000,00 €	5 000,00 €	-2 115,00 €
indemnités journalières ( arrêt de travail garde enfant)			-5 183,78 €
<b>Total charges</b>	<b>569 092,55 €</b>	<b>557 056,22 €</b>	<b>-51 985,78 €</b>

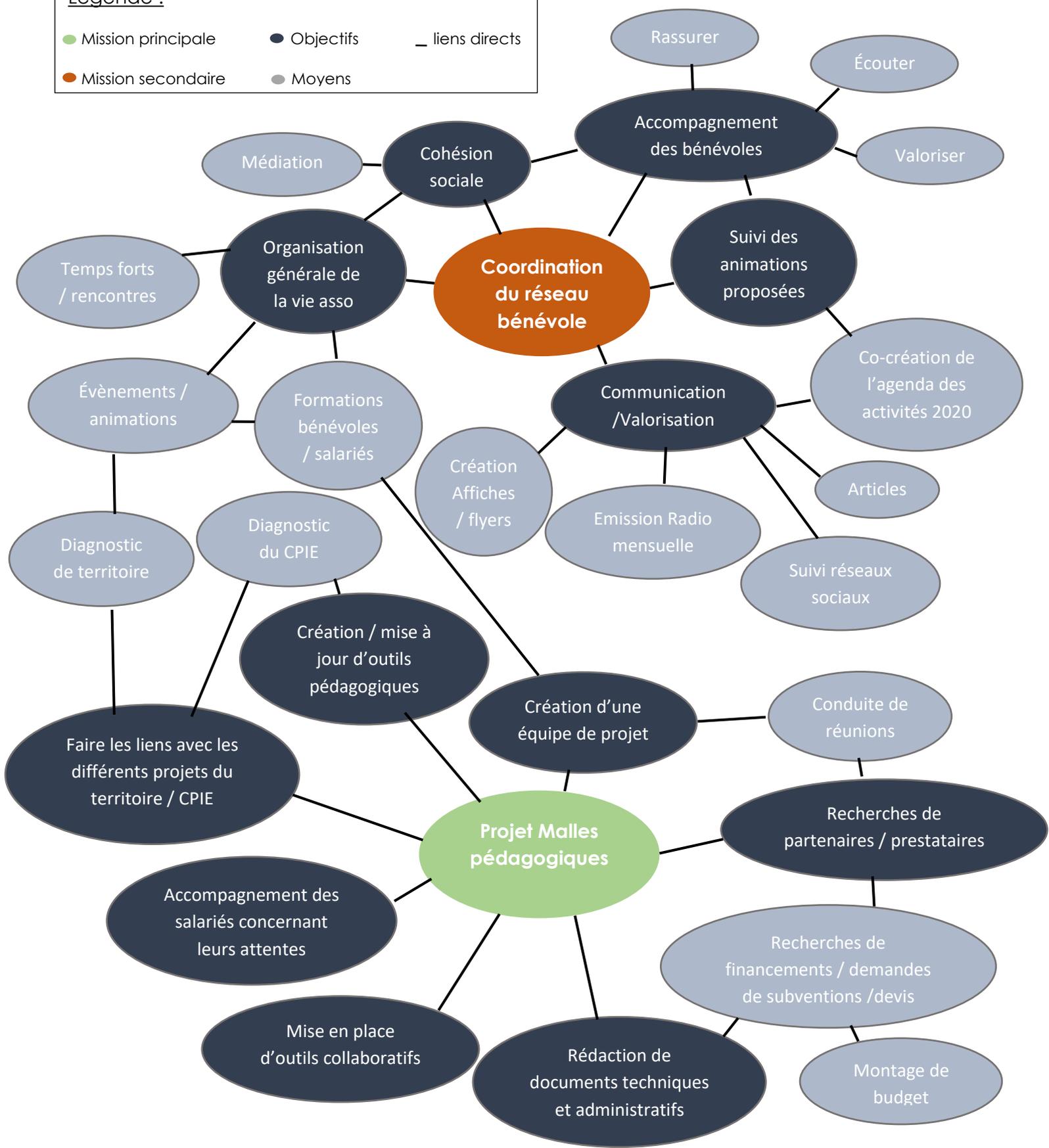
## Annexe 5 : Entrées de charges et de produits de la structure (suite)

Produits	prévisionnel 2020 au 5 Février 2020	prévisionnel mars 2020	impact COVID
Etudes et travaux sur commandes	72 500,00 €	81 290,00 €	12 659,00 €
Etudes et travaux sur appels d'offres	108 886,00 €	116 981,00 €	-5 000,00 €
Animation scolaire et loisirs enfants, séjours (anim1, anim2, anim3, anim4, LE)	20 000,00 €	27 133,50 €	-10 500,00 €
Animation grand public et sorties nature (LA-ADENS)	21 000,00 €	10 000,00 €	-4 000,00 €
Formation et stage	0,00 €		
Autres produits des activités	1 800,00 €	1 800,00 €	-1 000,00 €
Subventions de fonctionnement	1 000,00 €	1 000,00 €	
Subventions sur projets	159 200,00 €	270 287,00 €	-34 100,00 €
Cotisations adhérents	1 900,00 €	1 900,00 €	
Produits divers de gestion	0,00 €		
Dons	307,13 €		
Produits financiers (intérêt livret bleu)	0,00 €		
Produits exceptionnels	0,00 €		
Quote part de subventions d'investissement virées au résultat	87,54 €		
Transfert de charges	0,00 €		
Remboursement de frais	16 000,00 €	7 000,00 €	-3 500,00 €
Aide emploi ( apprenti + aide PMEPMI)			
Aide service civique	1 900,00 €	1 900,00 €	
	404 580,67 €	519 291,50 €	-45 441,00 €
		<b>Budget COVID</b>	<b>473 850,50 €</b>
	-164 511,88 €	-37 764,72 €	-31 219,94 €

# Annexe n°6 : Schéma heuristique de la problématique

**Légende :**

- Mission principale
- Mission secondaire
- Objectifs
- Moyens
- liens directs



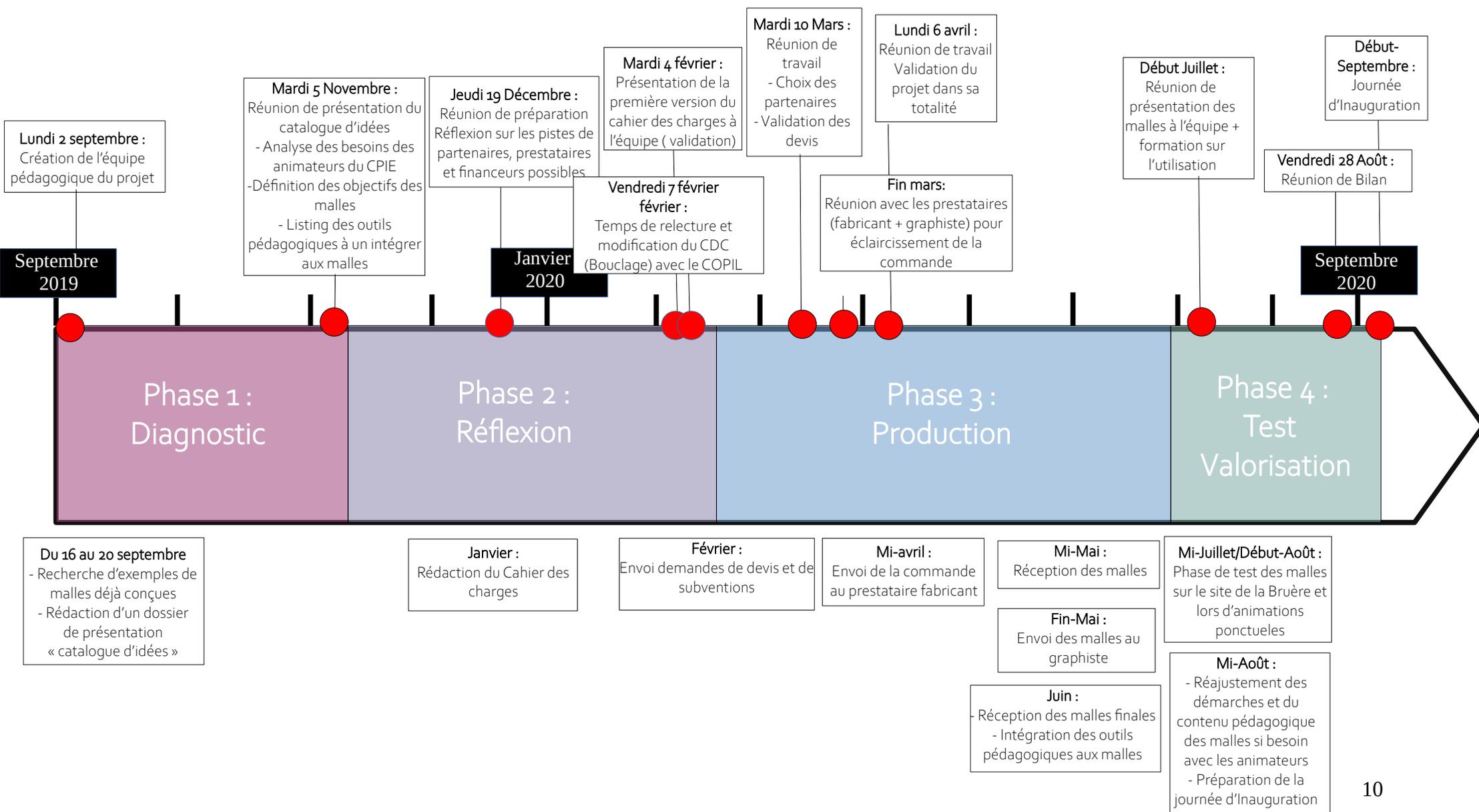
Problématique choisie mettant en lien les différents éléments :

**Quels intérêts à la coopération entre salariés et bénévoles pour la co-construction d'un projet en éducation relative à l'environnement vers un développement durable ?**





## Annexe 8 : Frise projet avant COVID-19







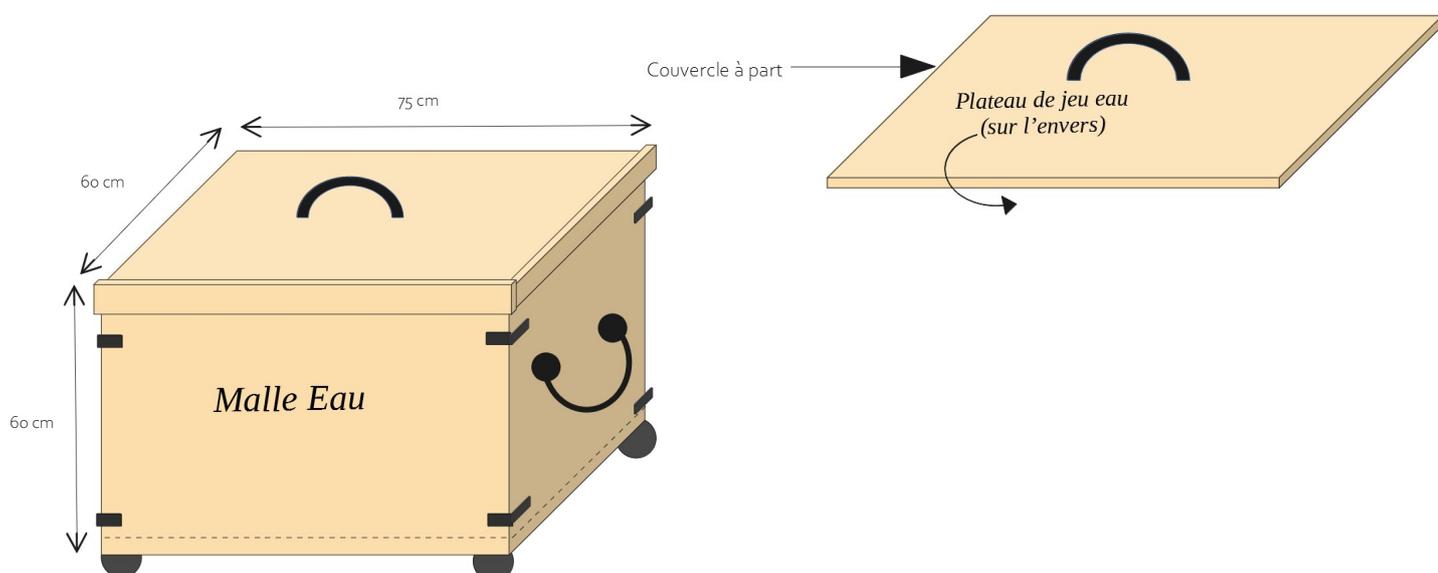
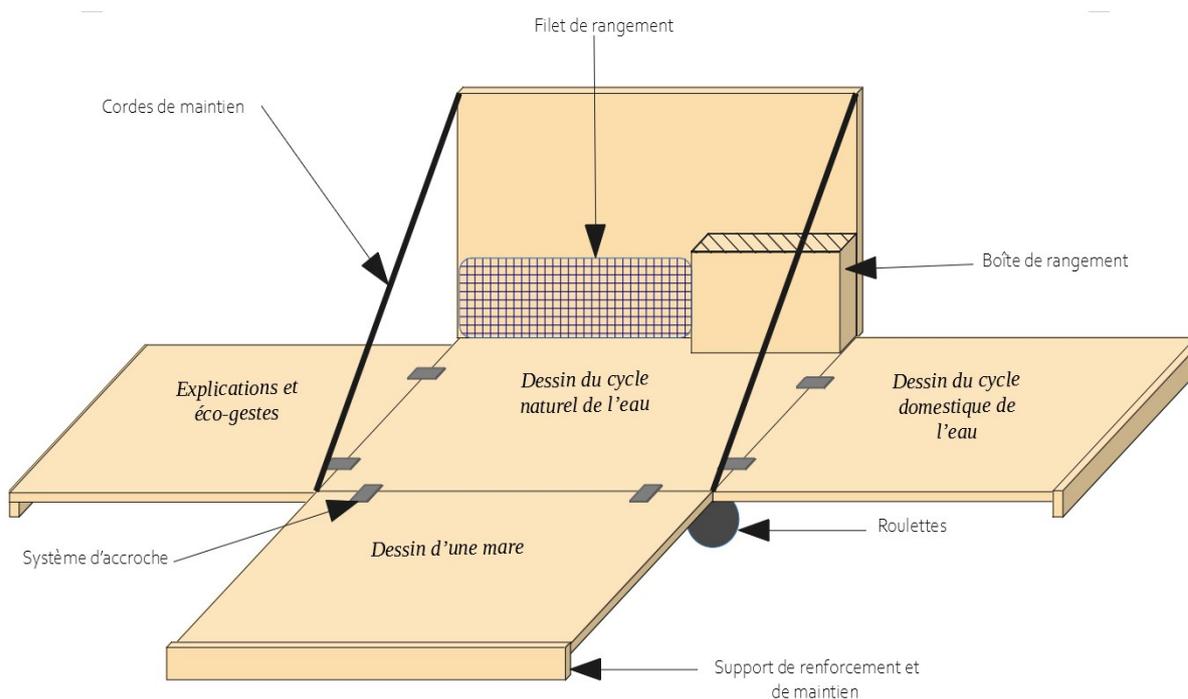
## Annexe 10 : Plans Malle eau

### Nos attentes:

- Un matériel durable, léger et facilement transportable
- Une malle support d'animations
- 3 côtés pliables accompagnés d'un support de renforcement et de maintien pour rester droit une fois la malle ouverte
- Des espaces de rangements intégrés
- Sur roulettes
- Un couvercle à part support de jeu
- Des poignées sur les côtés et sur le couvercle

### Mesures:

Côtés + couvercle: 75 cm (L) x 60 cm (l)  
Roulettes: max 5 cm de hauteur  
Total: 65 cm de hauteur avec les roulettes, 75 cm de longueur et 60 cm de largeur.



## Annexe11 : Outil d'analyse « le vélo »

### Ce qui me guide :

- Les attentes des bénévoles et des salariés concernant le projet des malles
- La finalité du projet

### Mon cadre :

- La bienveillance de l'équipe et l'investissement de chaque personne me donne une légitimité d'action en tant que coordinatrice.

### Ce sur quoi je me repose :

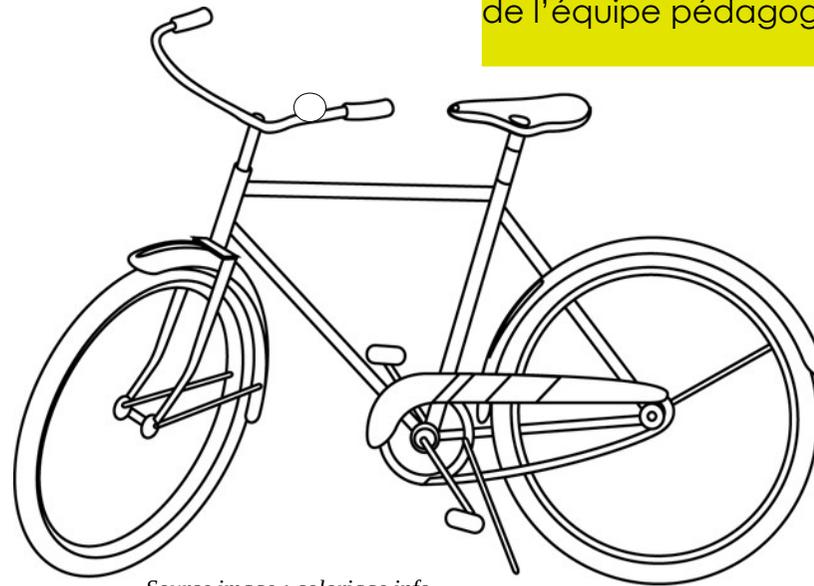
- La position du CPIE avec l'ESAT (bonnes relations, travaillaient ensemble sur des projets différents),
- Les compétences et les connaissances des membres de l'équipe pédagogique.

### Mes bagages :

- Mon service civique de 8 mois au CPIE (2018-2019)
- La licence CEEDDR pour l'acquisition de connaissances pratiques et la mise en application lors de mon apprentissage.

### Ce qui m'alerte :

- L'organisation générale et plus particulièrement des outils pédagogiques au CPIE à cause du manque de place.
- Le volet budget et financements du projet
- Les difficultés rencontrées par l'ESAT (prestataire) pour reprendre leurs activités suite au COVID-19.
- Le respect du temps pour la concrétisation du projet malle



Source image : coloriage.info

### Ce qui me protège :

- Le soutien de la directrice, des membres du bureau ainsi que des salariés et des bénévoles concernant le projet

### Ce dont je me protège :

- L'annulation du projet dans sa totalité à cause du COVID 19 et des problèmes (financiers, distanciation sociale...) qui en découlent.

### Ce qui me fait avancer :

- La volonté d'avoir un outil adapté avec une utilisation efficace.
- La valorisation de la vie associative

### Ce sur quoi je m'appuie :

- Les malles pédagogiques réalisées par d'autres structures.
- Les expériences des salariés et bénévoles

### Ce sur quoi je porte mon effort :

- La co-construction entre les salariés et les bénévoles
- Consolider les liens entre les salariés et les bénévoles
- Faciliter le travail des animateurs

### Les relais :

- L'accompagnement de l'ESAT sur le volet handicap